

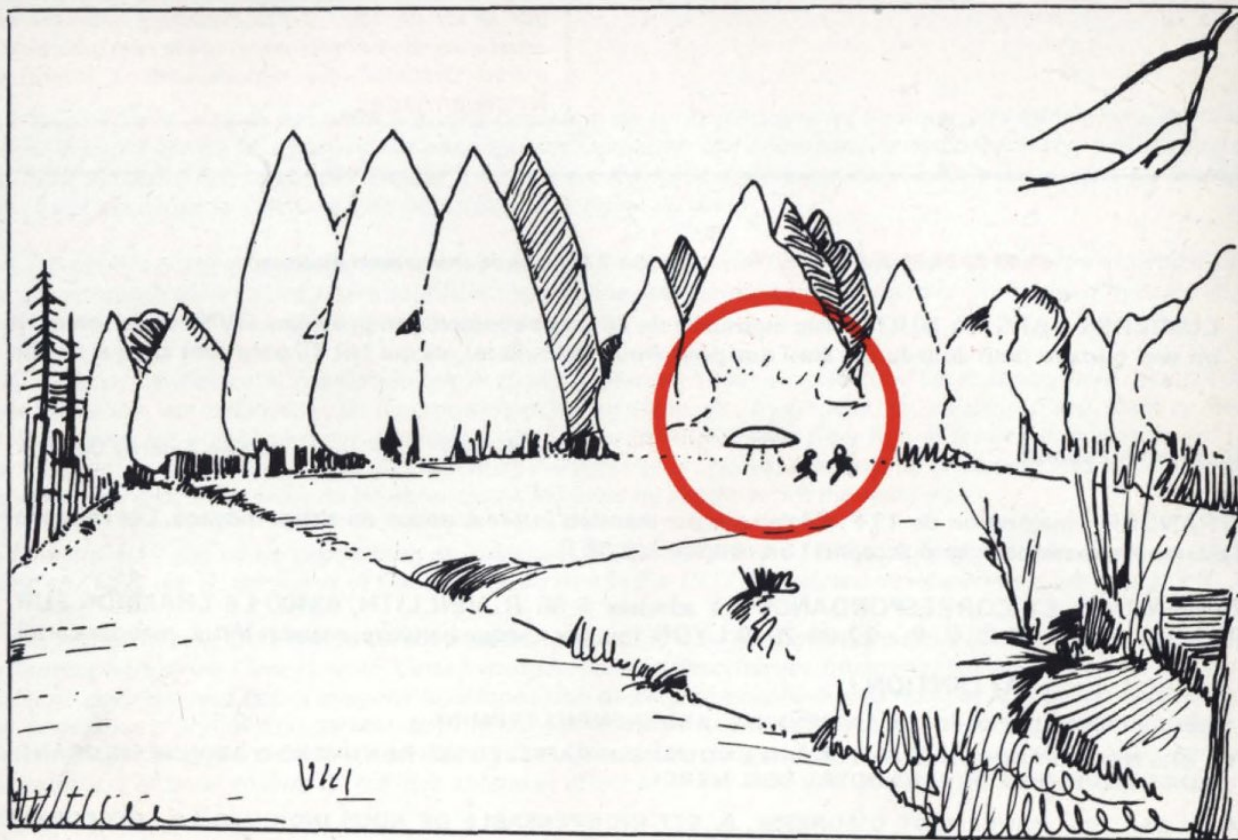
JUIN
JUILLET
1980

N° 196

LUMIERES DANS LA NUIT

23^e ANNÉE
LE N° 6.50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



LA CROZE (Haute-Vienne) :

Simulation du stationnement de l'OVNI (Voir page 26)



**Apparition
de la vie**

→ page 3



**Mutilations d'animaux dans
le monde : les OVNI
en accusation**

→ page 10



**A propos
d'une observation
au Nord-Soudan**

→ page 22



**Possible rencontre
du 3^{ème} type,
avec sensation gustative**

→ page 31

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Apparition de la Vie.
PAGE 10 : Mutilations d'animaux dans le monde : Les OVNI en accusation.
PAGE 22 : A propos d'une observation au Nord-Soudan.
PAGE 26 : Rencontre rapprochée de Type 3 en été 1954, en Hte Vienne.
PAGE 27 : Observation sur l'autoroute A6 et course poursuite sur l'autoroute Paris-Bruxelles.
PAGE 30 : Observation du 14-4-77 à Cassel (Nord).
PAGE 31 : Possible C.E. III avec sensation gustative du témoin, en Espagne.
PAGE 33 : D'un livre à l'autre.
PAGE 34 : Nouvelles récentes.
PAGE 35 : Courrier.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT

(joindre 2 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 63 F. — de soutien à partir de 75 F.

ETRANGER : majoration de 13 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,30 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION « ABONNEMENT TERMINE ».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE DEVANT VOTRE NOM. MERCI.
- EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE, IL EST INDISPENSABLE DE NOUS INDIQUER LA PRECEDENTE (et joindre 2 F).

ATTENTION :

CE NUMERO EST COMMUN
AUX MOIS DE JUIN ET
JUILLET.

*Nous vous souhaitons de bonnes
vacances.*

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de JANVIER
- 2 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 3 : terminé avec le n° de MARS
- 4 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 5 : terminé avec le n° de MAI
- 6 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 7 : terminé avec le n° d'AOUT-SEPTEMBRE
- 8 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 9 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 0 : terminé avec le n° de DECEMBRE

APPARITION DE LA VIE

par F. LAGARDE

Comme cela a été le cas dans LDLN d'Avril dernier, voici un texte qui se situe en dehors du problème OVNI. Mais, nous pensons que tout esprit un peu curieux a dû se poser, au cours de son existence, la grande question relative à l'apparition de la Vie. Le texte ci-dessous ne manque pas d'intérêt, et il retiendra certainement l'attention de très nombreux lecteurs.

L'origine de la vie a de tous temps suscité beaucoup de curiosité parmi les hommes, des fables invraisemblables ont vu le jour à toutes les époques, des cosmogonies fabuleuses ont cours dans de nombreuses civilisations, la Bible, tradition plusieurs fois millénaire expose à sa manière l'origine de l'humanité. Il a fallu les progrès de la science pour que l'on puisse se faire une idée plus juste de l'origine de la vie.

La première matière organique, dit-on, aurait été formée par voie photochimique (rayons ultra-violet) à partir des gaz contenus dans l'atmosphère primitive (hydrogène, gaz carbonique, ammoniac) : synthèse d'hydrate de carbone et d'acide formique, condensation en acides aminés.

C'est pour vérifier cette hypothèse que le chimiste Stanley Miller a reconstitué cette atmosphère hypothétique dans un ballon, en mélangeant de l'ammoniaque, du méthane, de l'hydrogène, de la vapeur d'eau. Dans ce mélange il produisit un bombardement de charges électriques de 60000 volts pour figurer les orages magnétiques. Il vit alors apparaître des acides aminés que l'on retrouve dans les protéines, éléments de la matière vivante. Par la suite, s'inspirant du même procédé, de nombreuses expériences de synthèse ont été réalisées.

L'idée n'était pas neuve cependant, en passant par J.B. Lamarck en 1809, par E. Wöller qui fit la synthèse de l'urée en 1828, par D. Berthelot et Gaudchou qui, de 1910 à 1913, réalisèrent de nombreuses synthèses...etc...etc.

Les recherches de Miller et de ses successeurs sont basées sur l'hypothèse préalable d'une certaine composition de l'atmosphère d'une Terre juvénile. Cette hypothèse soulève des critiques, notamment de la part de C.L. Kervran (1) qui écrit que l'on peut certes imaginer la composition de cette atmosphère mais non pas la prouver. Que remonter aux constituants originels en partant du principe que les constituants actuels des matières organiques devaient forcément exister au départ est une pure hypothèse. Que mettre dans un flacon ce qu'on espère y trouver après manipulations, s'extasier ensuite du résultat obtenu et affirmer « c'est bien ainsi que cela s'est passé » est peu scientifique.

D'autres hypothèses sont également valables, et c'est la comparaison entre la Terre et Vénus qui les ont rendus possibles. Bien que l'on ignore encore de quels matériaux est composée Vénus, on sait que sa masse s'apparente à celle de la Terre, et on peut supposer que sa formation résulte du même processus. Elle diffère de la Terre en ce sens qu'elle reçoit un rayonnement solaire deux fois plus important. Son atmosphère, voilée de nuages impénétrables, n'avait montré à l'analyse spectrale qu'une grande abondance d'acide carbonique, confirmée par la sonde soviétique Vénéra 4. La radioastronomie, et les mesures effectuées par la sonde américaine Mariner 5, ont montré que Vénus tournait sur son axe dans le sens rétrograde en 244 jours et que la température au sol atteignait 247 degrés. Cette température élevée ne se conçoit que si l'atmosphère contient de l'eau à l'état supercritique. La pression au sol est plus de 285 bars, plus de 285 fois la pression au-dessus du globe terrestre, l'atmosphère est totalement opaque aux rayons solaires, l'obscurité règne sur le sol de la planète. Dans ces conditions, cette haute température observée dans cet espace clos pourrait être attribuée en majeure partie à la chaleur interne due à l'activité de la planète : volcanisme, radio activité.

Vénus pourrait être l'exemple de ce que pouvait être l'atmosphère de la Terre avant la condensation des eaux, phénomène qui n'a jamais eu lieu sur Vénus. On pense que dans cette atmosphère primitive de paléo magnétisme ont pu être engendré des composés organiques qui n'existent plus dans le volcanisme actuel, brûlés sont-ils par l'oxygène de l'atmosphère actuelle.

Ainsi, des réactions dans un tel milieu ont pu donner des formes de vie différentes et à une autre évolution. Nous savons que tous les matériaux existant sur Terre n'existent pas sur Mars, par exemple. Les réactions analysées par la sonde américaine sur cette planète posent des problèmes non encore résolus. Il est probable que sur Mars également l'évolution a suivi un processus différent.

Chacun sait que la matière est constituée par un ensemble de substances complexes de nature variée, formée par un mélange de corps purs, dont le plus petit échantillon est la molécule. Près de quatre millions de molécules ont été identifiées ou fabriquées. Parmi les plus simples est la molécule d'eau (H_2O) formée par la combinaison d'un atome d'oxygène avec deux atomes d'hydrogène. Parmi les plus compliquées figure l'hémoglobine du sang qui comporte 70 000 atomes. Ces atomes sont formés d'un noyau positif autour duquel tournent des électrons négatifs au rythme fantastique de 200 000 à 6 milliards (6 000 000) de tours par seconde.(2)

Sans présumer de ce qu'il pouvait exister au commencement de l'Univers, quand n'existaient pas encore ni les galaxies ni les étoiles que l'on observe aujourd'hui, peut-être un mélange ionisé et indifférencié de matière et de rayonnement, provenant ou non d'un « bang » originel (3), sans présumer comment la Terre a pu se former, ni quel était l'état de la matière agrégée, si elle avait déjà subi ou non une évolution, sans présumer de sa situation juvénile selon le modèle de Vénus ou de tout autre, on part généralement d'une hypothèse que l'on retrouve dans tous les exposés.

Dès que l'eau a été condensée sur la Terre, la température s'étant abaissée, la vie apparaît par la fermentation des matières qui ferment pendant plusieurs milliards d'années une soupe, ou une écume, qui flotte à la surface des eaux, jusqu'à ce qu'apparaissent les premiers entités douées d'autoreproduction (acide nucléique). Ensuite vont se constituer les premiers organismes unicellulaires.

L'organisme unicellulaire est considérée comme la plus petite unité capable de manifester les propriétés des êtres qu'on appelle vivants. Ce serait à ce stade que se situerait l'apparition de la vie. Les bactéries sont probablement les premiers organismes apparus sur la Terre, les seuls qui soient restés identiques à eux-mêmes pendant des milliards d'années. Elle est capable d'élaborer la totalité, ou du moins l'essentiel, de ses constituants à partir d'éléments qu'elle trouve dans son milieu, et de se reproduire identique à elle-même. Sa taille est de l'ordre du milliè- me de millimètre et jusqu'à 0,2 milliè- me. Malgré cette petitesse c'est déjà un organisme très compliqué que les microbiologistes n'ont pas encore fini d'explorer ni d'expliquer.

La cellule renferme un noyau (des chromosomes), puis des éléments qui fabriquent des substances vivantes : les ribosomes qui élaborent les protéines dont font partie les enzymes, puis encore des mitochondries ou centrales électriques, de nature très complexe, tout cela dissimulé dans le cytoplasme.

CHROMOSOME

Les recherches ont permis de conclure à l'existence dans le chromosome d'ADN, ARN, de protéine. Un organisme supérieur renferme dans son lot de chromosomes une quantité d'ADN équivalente à des millions de gènes, immense rassemblement d'unités dont l'activité est totalement intégrée dans celle de la cellule. Cela suppose une coordination, par des mécanismes de régulation, qui donne à la cellule la possibilité de s'adapter au milieu en utilisant au mieux les ressources de ses unités génétiques.

Le nombre de chromosomes est en nombre fixe et constant selon les espèces considérées : humain 46, cerisier 32, rouille du blé 4etc....

ENZYME

La vie de la cellule est assurée par un plusieurs catalyseurs qui sont des protéines appelées enzymes. On a pu en différencier plus de 700 types, dont une centaine à l'état cristallisé. Une bactérie peut en posséder plusieurs centaines. Il existe dans les cellules autant d'enzymes qu'il y a de réactions chimiques : plusieurs milliers dans certains cas. Certains enzymes sont présents en permanence, ils sont dit constitutifs, d'autres apparaissent en fonction des besoins, ils sont dit adaptatifs. Les réactions ne se produisent pas sans contrôle. La faculté que possède un enzyme de catalyser une réaction est déterminée par la séquence de sa chaîne polypeptidique ou l'information est intégrée sous la forme codée de l'ADN des chromosomes. Elle est en fait sous contrôle génétique.

Un fait curieux en biologie végétale, et qui est inexplicable, est l'apparition d'enzymes au moment précis de l'activité cellulaire (germination). C'est ainsi que des graines d'avoine, plante nettement silicole, cultivée en boîte de Piétri, où, par un contrôle rigoureux le calcium est rigoureusement exclu du protocole, produisent du calcium au moment de la germination. L'augmentation constatée dans de très nombreuses expériences peut aller de 316 à 367 % (4). Ce type d'expérience met en évidence qu'il y a transmutation à faible énergie d'un élément qui se produit par le métabolisme végétal. Il s'agit là d'une propriété générale de la cellule vivante.

CYTOPLASME

Il y a dans la bactérie une structure simplifiée par rapport aux cellules supérieures. Un grand nombre de formations particulières, les ribosomes, sont dissimulées dans le cytoplasme. Elles sont constituées par l'ARN, et d'autres

éléments très variés qui peuvent également se trouver dans le cytoplasme : polymères d'acides, lipides divers, glycogènes ou polysaccharides voisins, soufre colloïdal, phosphates inorganiques, plaste,.... Les bactéries photosynthétiques possèdent des chromatophores sphériques. Des pigments variés peuvent aussi se rencontrer dans le cytoplasme : chlorophylles, caroténoïdes...etc... aux significations très diverses.

Des membranes limitent ou séparent des volumes non structurés où ces substances se trouvent en solution. Les activités enzymatiques, responsables de toutes les réactions biochimiques peuvent être localisées soit sur les membranes soit sur les solutions.

Une membrane dite cytoplasmique limite l'extérieur de la cellule. Elle est doublée, à l'extérieur, chez les bactéries, d'une paroi cellulaire plus rigide qui protège la cellule et qui possède des propriétés particulières.

PROTOPLASME

On appelle ainsi les substances qui viennent d'être décrites, y compris le noyau. Son apparition reste encore mystérieuse pour la science. On peut le considérer comme issu de la matière bouillonnante, par la réunion de ces diverses substances qui se seraient encapsulées et isolées, avec des températures, des pressions, une certaine salinité qui correspondraient à l'apparition de la cellule vivante dont le type est l'amibe. L'évolution se serait faite par étapes, avec cette même unité cellulaire, et alcaline, comme l'était la composition des mers (ou des lagunes) à l'époque de cette première association.

ESCHERICHIA COLI (E. Coli)

Cette bactérie a été particulièrement bien étudiée. Comme toutes les cellules, E. Coli est en mesure de synthétiser une protéine déterminée par le fait qu'elle possède dans son noyau le chromosome, une information qui constitue son appareil génétique. Mais cette information n'est jamais mise en œuvre directement, elle est transmise sous forme de copie par l'acide ribonucléide ou ARN.

L'appareil de synthèse est très complexe. Il comporte des facteurs protéiques, des enzymes, des molécules d'ARN de différents types, des particules (ribosome).

« Le métabolisme de la cellule comporte plus de 2000 réactions covalentes. La cellule réalise la reproduction de son ADN en 20 minutes (J. Monod). »

Dans 10 millilitres de bouillon de culture, la descendance d'une bactérie peut atteindre 1 à 10 milliards d'individus à l'heure.

Dans un sol naturel, sans ensemencement bactérien, on a pu dénombrer 315 000 manganobactéries dans un seul gramme de terre. Dans un autre sol, de même caractéristique on a pu en dénombrer 800 fois plus.

La croissance d'une bactérie d'un type donné exige la présence de substances nutritives : source de carbone, d'azote, de nombreux éléments chimiques, des conditions de Ph, des températures convenables. Certaines, comme les plantes, vont utiliser par photosynthèse l'énergie lumineuse, elles sont dites phototropes. Les chimiotropes tirent leur énergie de l'oxydation de certaines substances chimiques. Ces oxydations se ramènent à un transport d'hydrogène. Lorsque le « donneur » d'hydrogène est oxydé il perd des ions H qui sont transférés sur un « receveur » d'hydrogène. Chez les aérobies le receveur est oxygéné, dans les aérobies le receveur est un composé autre que l'oxygène, un nitrate, un sulfate...

Rappelons au passage que cette étude porte sur des organismes dont les dimensions ne dépassent pas le milliè- me de millimètre, et qu'il n'est pas surprenant que tout ne soit pas élucidé. Admirons au passage la prouesse que représentent ces investigations.

CURIOSITES BACTERIENNES

Dans les mines de sel de Zechstein, à 1400 m sous terre, Dombrowski découvrit des bactéries conservées dans le sel. Il les mit en culture et réussit à les faire re-vivre. Leur âge ? : 500 millions d'années ! On n'est pas loin ici de penser éternité.

Le milieu dans lequel vivent et se reproduisent les bactéries peut être aussi divers qu'étonnant. On en a trouvé dans les eaux chaudes thermales, dans les geysers.

En novembre 1978 (5) par 2700 m de fond, dans l'obscurité la plus totale, au fond de l'Océan Pacifique, au 50 de Californie, on en a trouvé dans un geyser sous-marin dont la température est évaluée à 360°.

Mieux encore, les bactéries *Micrococcus radiodurans* vivent et se reproduisent dans un milieu radioactif où elles reçoivent un débit de dose radioactive d'un peu plus d'un million de rads. (Un homme meurt entre 400 et 500

rads et de nombreuses lésions apparaissent dès 25 rads). Ces bactéries peuvent reproduire la thymine de leur ADN plus vite que n'est détruite cette base : l'impact désordonné des photons gamma ne frappent pas à jet continu le même point de l'ADN, et dans l'intervalle de «deux coups au but» sur la même base du «barreau de l'échelle ADN» la réparation de la partie perturbée s'est déjà faite. (6) Extraordinaire «intelligence» de la cellule qui «sait» là où une avarie vient de se produire et qui la répare instantanément.

Chez certaines bactéries l'élément respirateur est le soufre, comme l'est l'oxygène chez les plantes à chlorophylle. D'autres exudent de l'acide sulfurique.

D'autres produisent du soufre, propriété que l'on avait un moment songé à exploiter en Angleterre au moment de la dernière guerre (7).

D'autres transmutent le minerai de fer en minerai de cuivre, et cette propriété est exploitée avec profits dans des installations aux USA (8).

Il existe des bactéries mangeuses de pétrole. On songerait à les utiliser pour «aérer» des gisements où le pétrole trop dense est difficile à extraire (7).

L'enrichissement en manganèse de minerai de fer par les bactéries a fait l'objet de plusieurs installations pilotes (8).

A la lecture de nombreux ouvrages, on se rend compte que le rôle des bactéries dans la Nature est non seulement très important, mais essentiel, en géologie, en agriculture, dans le métabolisme humain que je ne traite pas, et l'ouvrage (8) est édifiant à cet égard, qui va à l'encontre en géologie et en agriculture de toutes les idées reçues. Une véritable révolution est en train de s'accomplir grâce à des pionniers éminents tels C.L. Kervran en France.

Il est certain que dans la décennie à venir les bactéries vont entrer plus profondément dans la vie de l'homme par une meilleure utilisation de leurs propriétés multiples dans divers domaines que l'on commence seulement à effleurer.

REPRODUCTION

Les organismes vivants que l'on vient d'étudier croissent jusqu'à une certaine taille, puis ils se divisent en deux. Ils donnent ainsi naissance à deux organismes semblables qui vont croître à leur tour et se diviser également en deux, et ainsi de suite... Si la cellule originelle qui a donné naissance à toute une multitude de progéniture a disparu, peut-on dire qu'elle est morte ? Sûrement pas, il n'y a pas de cadavre. On constate seulement un rajeunissement périodique qui a lieu toutes les 20 minutes environ. Certains micro organismes semblent doués d'une immortalité, potentielle pour le moins existants semblables à ceux mêmes depuis des milliards d'années semble-t-il.

CELLULE HUMAINE

En 1904 Paul Ehrlich avait prélevé une tumeur cancéreuse sur une souris. Il en a été expédié des échantillons à d'autres chercheurs qui les cultivèrent à leur tour. Il n'y a pas aujourd'hui un seul institut de cancer qui n'est aujourd'hui un fragment de tissus cancéreux de souris d'Ehrlich. Il sert de norme pour contrôler toute nouvelle préparation destinée à combattre le cancer. (7) Il est écrit par ailleurs que les cellules cancéreuses constituent un cas spécial.

Toutes ne jouissent pas de cette longévité. On a pu constater, en culture il est vrai, que les cellules diploïdes de l'épithélium pulmonaire humain sont capables de se diviser une cinquantaine de fois, ensuite elles meurent rapidement par incapacité de fonctionner normalement tout d'abord et de diviser ensuite.

Croissance et décroissance cellulaire seraient en quelque sorte génétiquement programmées. La vitesse du déroulement du programme ne serait pas indépendante du milieu, tant interne qu'externe, dont certains facteurs sont capables de ralentir d'autres d'accélérer cette croissance. On en est aux hypothèses pour l'interaction de ces facteurs.

On peut se demander pourquoi il existe une telle différence de longévité entre certains organismes vivants et les cellules humaines qui en sont constituées.

Il semblerait que plus les organismes se compliquent et plus les facultés de régénérations disparaissent. Le crabe est encore en mesure de régénérer la pince qu'il a perdu, on cite encore, par exemple le lézard dont la queue perdue peut repousser. Il est écrit que les vertébrés ont deux stocks de cellules distinctes : les intermitatiques et les postmitatiques. Les premières seraient considérées comme renouvelables, les autres comme incapables de se renouveler, et vivent autant que l'organisme. Si les facultés de renouvellement des premières viennent à disparaître, et qu'elles meurent ensuite, selon un programme qui nous échappe, il est évident que cela entraîne la mort de l'organisme tout entier.

Il est téméraire en quelques lignes de traiter un sujet que de nombreux ouvrages ne pourraient épuiser. Dans ce très rapide survol j'ai essayé, très honnêtement, de décrire ce que je pense être essentiel dans la manifestation de la vie. Beaucoup de ce qu'on a pu écrire dans le domaine de la physique, de la chimie, de la biologie, n'a pu même être évoqué, c'est le sort de tous les digests et se fait cruellement sentir ici.

On a pu néanmoins constater que l'organisme unicellulaire, considéré comme le premier organisme vivant est déjà quelque chose de très complexe, où chacune des parties qui entre dans sa composition a un rôle bien particulier à jouer.

Nombreux sont les physiciens et les chimistes qui ne voient dans ce rassemblement qu'une simple association d'éléments simples en molécules, puis en cellules, invoquant le «hasard» d'une rencontre considérée comme inévitable, bien que de nombreux processus leur échappent encore. La plupart veut encore ignorer la transmutation de la matière à faible énergie, pourquoi, par exemple, une poule qui ne picore que du mica qui ne contient que du potassium mais absolument pas de calcaire, le transmute en calcaire pour fabriquer le calcaire de sa coquille d'oeuf ni comment un mur humide, que l'on a pris grand soin d'isoler du sol, produit sans désespérer du potassium contenu dans le salpêtre, alors que ce mur ne contient au départ que le calcium contenu dans la chaux de son mortier ni comment l'avoine peut produire du calcium au moment de sa germination...etc... C'est bien qu'il se passe quelque chose qui n'est pas de la chimie. O. Costa de Beauregard tente d'intégrer ce processus dans la physique par l'intervention des neutrinos (9).

Mais ces mystérieux processus mis à part, et tout ce qui reste à définir, la seule chose qui leur est donné de pouvoir observer, ce sont les réactions qui entrent en jeu au cours du travail de cellule ou de la bactérie. Ils nous décrivent des mancanismes physiques ou chimiques.

J'admire l'assurance d'un spécialiste qui écrit (10)

« L'étude des mécanismes régulateurs constitue la biologie génétique moléculaire permet de penser que la vie n'est pas une propriété subtile et ainsaisissable de la matière : les processus fondamentaux de la vie sous toutes ses formes, aux manifestations de la pensée humaine, sont déterminés par des propriétés moléculaires simples ».

Cette citation n'est là que pour illustrer ce que pensent ou croient encore un certain nombre de scientifiques : l'édifice merveilleux que représente l'organisme humain ne serait rien d'autre que des hasards d'associations de particules, aux propriétés particulières.

Partant de ce principe, pourquoi dès lors, sous une autre forme et bien que cela paraisse impossible à construire ne pourrait-on pas imaginer un monstrueux robot électronique (cher aux auteurs de fictions) pourvu des organes des sens : ouïe, vue, toucher, odorat, goût, capable de les analyser, de les stocker en mémoire pour une utilisation éventuelle. On sait bien que les scientifiques découvrent parfois dans l'organisme des procédés d'enregistrement et de transmission qu'ils avaient déjà réalisé artificiellement.

Dans cette vision utopique on comprend parfaitement que notre robot, doté des mêmes instruments de connaissance que l'homme, va stocker dans sa mémoire autant de connaissances que la mémoire humaine est capable de le faire avec ses sens. On imagine très bien qu'il aura également des réactions, se réchauffer par exemple si la température atteint un certain seuil, ou inversement, produire un peu plus d'énergie si le besoin s'en fait sentir...etc...

Mais il faut bien voir qu'il s'agit là d'activités passives, comme celles que l'on observe dans la cellule. C'est en fait une cellule à la puissance n qui obéit à des stimuli. Il ne décide rien, il obéit. Ce n'est pas lui qui va décider de lire des poésies de Verlaine, ou de choisir à la place un traité de mathématique.

Bien qu'il a pu enregistrer un nombre considérable de données et de connaissances bien qu'il soit capable de résoudre rapidement des problèmes longs et difficiles, d'élaborer des stratégies, en bref tout ce qu'un cerveau humain serait capable de faire, et plus, et plus vite, il est dans l'incapacité de choisir de lui-même un des multiples problèmes en relation avec les données innombrables et diverses qu'il a pu recueillir. Bien que ses mécanismes de réactions lui donnent l'apparence de vie, ce robot imaginaire n'est qu'une machine passive à qui il manque la faculté d'avoir des désirs, de choisir ses activités. Notre robot ne sera capable d'utiliser le contenu de sa mémoire qu'à une condition, et elle est capitale, qu'ON lui pose des questions, qu'ON lui donne un problème à résoudre. C'est précisément cet ON cette source de volition qui échappe à l'analyse des scientifiques. La vie n'est pas seulement cette activité qui se déploie à l'occasion du travail de la cellule, qu'on peut rattacher à des stimuli divers et coordonnés, et qu'on peut avoir la très légitime ambition de tâcher d'expliquer, c'est aussi c'est ON, ce quelque chose qui fait que la vie existe, le robot n'a pu s'en passer pour qu'on puisse l'imaginer, voire le bâtir. C'est ON ne saurait être que le psychisme, la pensée, l'esprit, que l'on voudrait bien éliminer, peut-être parce qu'il dérange, peut-être parce que si certains le soupçonnent ils ne peuvent pas l'appréhender avec leurs instruments. Le psychique est certes quelque chose d'occulte, mais il y a en physique des particules qui sont aussi extrêmement occultes, comme le neutrino par exemple, n'empêche que son existence est abondamment prouvée, qu'elle ne fait aucun doute pour aucun physicien, et que son rôle est certainement très important en physique.

L'homme a parfaitement conscience de son existence, un mécanisme lié simplement à des propriétés particulières physiques ou chimiques ne sauraient avoir conscience d'être.

Écoutons un éminent physicien (11) :

«C'est un fait que l'évolution biologique a fait finalement «émerger» le psychisme animal et l'intelligence humaine. Or suivant le principe que rien ne se sort de rien (principe si familier au physicien sous le nom de «principe de conservation» aux multiples spécifications) il nous paraît que si le psychisme et l'intelligence ont finalement émergé de l'Évolution, c'est bien certainement qu'en quelque manière ils lui étaient déjà présents à l'origine».

On est conduit à penser que cet Univers matériel décrit avec tant d'efforts et d'intelligence par la Science ne saurait être tout l'Univers. Il faut nécessairement postuler cet ON, ce psychique, cette source de volition, tout aussi important que nécessaire et qui lui est intimement et étroitement lié.

C'est l'Esprit-Matière, et pas seulement la matière ou l'esprit qui vont ensemble accumuler l'information, en se groupant, en proliférant, en évoluant, et qui vont l'utiliser en «choisissant» les solutions les plus favorables à son expansion, en relation avec le milieu où il évolue.

Est-il possible d'appeler «hasard», cette initiative, ou cette intelligence, qui a conduit des particules sélectionnées à s'encapsuler, à s'isoler, pour faire apparaître «ex-abrupto» cet organisme appelé vivant qu'est l'être unicellulaire, fonctionnant comme une «usine» autonome, avec ses «centrales électriques», fabricant ses produits «à la commande» et les livrant sans erreur sur les lieux de leur utilisation ?

Sans l'intervention du psychique ce «hasard» serait complètement incompréhensible, et on comprend très bien que pour ceux qui veulent l'ignorer cette association reste un mystère.

Ils pourraient ressembler à des mécaniciens décrivant le mécanisme d'une machine à écrire avec son lot de caractères moulés (l'ADN des chromosomes), son ruban encreur (l'ARN transfert) la reproduction sur un support (la commande exécutée), et dire que cela est le fait du hasard, éliminant l'esprit qui l'a conçu, et celui qui a élaboré le texte à reproduire.

En réalité on est en droit de se demander si cette notion de vivant ne devrait pas être étendue à la matière toute entière, si grâce au psychique, même élémentaire, elle est en mesure de faire un choix dans ses associations, à la mesure des conditions qui lui sont imposées.

Si dès l'instant où elle est apparue, la matière a été capable de s'associer, de se reproduire, de proliférer, et je pense à ce bouillon de culture dont il est fait état, qu'on n'appelle pas encore matière vivante, mais qui s'est maintenue pendant plusieurs milliards d'années en se reproduisant, n'est-ce-pas parce que le psychique était présent dès l'instant où la matière est apparue ? Je le pense personnellement.

L'esprit de l'homme est rarement en repos, il pense il réfléchit à mille choses et fatalement il a été amené à se demander qui est le «deus ex machina» qui aurait fait surgir d'un Néant, qu'on a du mal à imaginer, les premiers éléments de la matière originelle.

Lorsque, par raisonnement, nous avons introduit la psychique, cette fonction occulte que n'observent pas les sciences exactes, nous avons un motif, une base pour étayer ce postulat. Si nous voulions aller plus loin, il n'existe rien pour étayer un raisonnement sur l'apparition de cette matière qui donne lieu à des spéculations sans fin.

Ces particules originelles sont l'ultime aboutissement au-delà duquel l'étude scientifique ne peut plus s'exercer, bien que ce soit sur son existence que repose l'apparition de la vie, la race humaine qui est la nôtre, disent tous les scientifiques. On n'a jamais lu que l'un d'eux ait dit s'exprimant en tant que tel, qu'elle serait apparue «par hasard» ce hasard providentiel si souvent évoqué pour «expliquer» l'évolution.

Si l'un d'eux lisait le prologue de «Évangile selon St Jean» il pourrait lire au premier verset : «Au commencement était l'Esprit». Il ne manquerait pas alors de se demander d'où vient cet Esprit ? en vertu du principe que «rien ne peut sortir de rien» qui est la loi, le dogme, la base de toutes recherches.

Nous comprenons son embarras. Convenir que l'Univers s'est créé avec rien, à partir de rien, c'est plutôt une idée très gênante pour un scientifique. On voit bien que ce problème n'a aucune issue, que l'esprit rationaliste pour qui tout ce qui existe a sa raison d'être se heurte à un obstacle infranchissable, que la recherche du «deus ex machina» est vaine, la cause et le motif de l'apparition de la matière échappent à la Raison.

Si les métaphysiques et les religions apportent des réponses là où la science n'a plus accès, c'est alors un problème de croyance, de foi, où le «deus ex machina» sera ce que l'on croit, sans contrôle possible de la science.

Il faut se résigner. Si nous avons été conduit à introduire le psychisme dans la matière, en faisant ce constat on ne peut aller au-delà sans entrer dans un autre domaine, celui de la foi, où les opinions peuvent être diverses sans

que la science puisse jamais trancher. Elles restent au jugement d'un chacun, selon ses propres critères et sont affaires d'opinion personnelle.

Février 1980 F.L.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - Préface du livre «Les fondements de la Vie» de J. Minelle. Maloine éditeur.
- 2 - «Les trois premières minutes de l'Unvier» de Steven Weinberg. Edit du Seuil (1978)
- 3 - «Au delà du hasard et de l'anti-hasard» de R. Linsen Edit. Arcturus (1979).
- 4 - «Preuves en biologie de tansmutation à faible énergie» de C.L. Kervran. Edit. Maloine (1975).
- 5 - Sciences et Avenir n° 396 février 1980.
- 6 - «Preuves en géologie et physique de transmutations à faible énergie». de C.L. Kervran. Edit. Maloine (1973).
- 7 - «Les sept jours de la création» de F.L. Boschke. Edit R. Laffont (1967).
- 8 - «Transmutation à faible énergie» de C.L. Kervran. Edit. Maloine (1972).
- 9 - Post-face de l'ouvrage cité en 4.
- 10 - Encyclopædia Universalis. Tome VI page 314. Titre «Enzymes».
- 11 - «Le second principe de la science du temps» O. Costa de Beauregard. Edit. du Seuil (1963).

On pourra lire aussi de Jean E. Charon «L'esprit cet inconnu» Edit Albin Michel (1978) qui situe la mémoire dans les électrons qui constituent notre corps et qui enfermeraient un espace et un temps différents de ceux auxquelles nous sommes habitués. Dans chaque électron ce serait notre Esprit, tout entier, qui y serait contenu. Comme l'électron est éternel selon la Physique, notre esprit a été et sera présent tant que l'Univers existera.

NOTRE

LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

SURVEILLANCES INTERNATIONALES

DU CIEL 1980

Prochaines journées les 12 JUILLET et 9 AOUT (se reporter à LDLN de Mai 1980)

En outre, afin de vérifier certaines hypothèses, une JOURNÉE NATIONALE AURA LIEU LE 15 AOUT, particulièrement pour le RÉGION PARISIENNE et le NORD DE LA FRANCE.

Mutilations d'animaux dans le monde :



LES OVNIS EN ACCUSATION

(1)

par Jean SIDER

PREFACE :

J'ai eu l'occasion dans un précédent article publiée dans LDLN d'Avril et de Mai 1979, d'évoquer abondamment des affaires où il était question de mutilations de bétail aux Etats-Unis, qui avaient de fortes chances d'être liées à certaines manifestations d'OVNIS.

Cette deuxième partie tentera de mettre en relief d'autres étrangetés concernant une activité assez inquiétante il faut bien l'avouer, traitera des différents développements que ces affaires ont provoqués aux Etats-Unis, et citera quelques incidents du même type s'étant produits dans d'autres parties du monde.

Ainsi, ce 2^{me} volet viendra en complément du premier qui n'avait été bâti qu'à partir de quelques éléments relativement limités. Les véritables chercheurs qui auraient pu éventuellement accueillir mes informations initiales avec quelque peu de réticence, trouveront ici je l'espère, largement assez d'eau pour alimenter leur moulin, mon unique intention n'étant que de communiquer à ceux qui en ont les capacités et les moyens, des renseignements qui n'ont pas pour habitude de circuler facilement.

Je n'insisterai sans doute jamais assez sur le sérieux extrême de cet aspect, nouveau pour beaucoup d'entre vous, que constitue le problème des mutilations animales, et je conseille vivement tous les passionnés d'ufologie qui mènent des travaux consistants en la matière, d'apporter une attention particulière à mes propos.

Car pour autant que je le sache, les mutilations animales constitueraient en fait LA PREMIERE INCIDENCE MATERIELLE sur notre civilisation, pouvant être l'œuvre, non pas des OVNIS, mais de CERTAINS OVNIS, je tiens beaucoup à cette terminologie. C'est dire si nous avons grandement intérêt à examiner de plus près tous les éléments relatifs à ces affaires, au moins ceux que j'ai pu collecter, attendu que je n'ai pas la prétention de tout avoir en mains. Mais ma contribution à informer la majorité des chercheurs de langue française, si modeste soit-elle, incitera peut-être d'autres personnes, possédant des pièces de ce gigantesque puzzle, à divulguer ce qu'elles gardent jalousement et INUTILEMENT dans leurs archives.

Je profiterai également de cet exposé complémentaire pour rectifier quelques petites erreurs commises dans ma première partie.

INTRODUCTION :

Le lecteur se souviendra que j'avais cité dans mon premier article, le chiffre 800 comme étant celui, approximatif, des victimes des "mutilateurs fantômes" tels qu'on les appelle aux USA. J'avais préféré me montrer prudent, compte tenu de la faiblesse des sources d'information dont je disposais. Aujourd'hui je peux citer un nombre beaucoup plus proche de la vérité : 10.000. Plutôt au-dessus qu'en dessous. Ce n'est pas une estimation due au hasard. Du reste, tout au long de mon exposé, vous trouverez quelques bilans, partiels en général, mais qui vous permettront facilement de considérer le chiffre de 10.000 comme étant un minimum. Pour les Etats-Unis uniquement s'entend.

Une seconde mise au point : les grands troupeaux comme les petits sont touchés, contrairement à ma première impression. De plus, les mutilateurs ne semblent pas soucieux de dissimuler leurs crimes. Les dépouilles sont retrouvées dans les lieux les plus différents, le plus souvent en des secteurs isolés, à faible densité de population, mais quelquefois en des régions peuplées. Parfois, on a même l'impression qu'il y a une intention délibérée, de la part des mutilateurs fantômes, de voir les carcasses rapidement retrouvées, car on les découvre dans des endroits si proches d'habitations, de routes fréquentées, voire d'installations militaires très surveillées, que cela en devient affolant. Ça n'est pas MON impression, mais celle de certains enquêteurs, tous des shériffs et leurs adjoints.

Mais pourquoi ces affaires de mutilations animales sont-elles pratiquement ignorées ailleurs que là où elles se produisent ? Plusieurs facteurs se conjuguent et il est impossible de faire une seule réponse. Tout d'abord, il ne s'agit que de simples animaux, et non pas d'humains, dont il est question. De plus, les incidents sont dispersés sur plus de la moitié du territoire des USA. D'autre part, il apparaît que seuls, les journaux REGIONAUX citent ce genre d'incidents, les quotidiens nationaux les ignorant délibérément. En outre, les autorités ayant décidé d'accuser aveuglément et systématiquement des individus émergeant à des

groupements à cultes rituels, toute l'affaire est ramenée à un degré de banalité tel qu'elle n'intéresse plus guère de monde. C'est d'ailleurs le but recherché par les autorités : tout transformer en vulgaires faits divers, en oubliant de dire une chose, et qui a son importance, c'est qu'en cinq ans d'investigations menées par des centaines, que dis-je, des milliers de policiers, PAS UN SEUL SUSPECT n'a été arrêté, parce que PAS LA MOINDRE TRACE (classique) n'a été mise à jour.

Un autre facteur volontairement passé sous silence : le nombre incroyable d'hélicoptères, ou soit-disant tels, aperçus dans les secteurs des mutilations. Si quelques-uns d'entre eux, observés en plein jour, ont été identifiés, il en reste une quantité énorme qui ne l'ont pas été, en particulier tous ceux (la majorité) qui ont été repérés de nuit, volant à très basse altitude, évoluant dans l'obscurité comme s'ils étaient en plein jour, alors que chacun sait qu'il est extrêmement dangereux de progresser au ras du sol dans le noir complet, pour un simple hélicoptère. D'autres ont été vus évoluant dans les tempêtes de vent, voire de neige, parfois à des vitesses supérieures à celles de nos appareils, même les plus rapides. Je ne reviendrai plus sur cet aspect insolite, car la confusion est toujours possible avec un VRAI appareil, mais j'ai tenu tout de même à le faire remarquer.

Je m'en tiendrai uniquement aux anomalies non signalées dans mon premier article, et constatées, pour la plupart, par des enquêteurs OFFICIELS, ou par des personnes privées jugées dignes de foi. Il ne s'agira donc que de FAITS ETABLIS, et non pas de suppositions tortueuses et inconsistantes n'offrant aucun intérêt pour la recherche.

La peur :

Les mutilations animales font peur. Il est pratiquement certain que c'est le caractère sanguinaire des incidents qui a conduit la quasi totalité des chercheurs U.S., tel le Professeur A.J. Hynek, à nier obstinément le lien possible des "mutes" avec certains OVNIS. Je suis convaincu que l'éminent ufologue américain sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce sujet, mais que la nature effrayante des affaires l'a incité à maintenir une réserve plus qu'excessive en la matière, car l'impact d'une prise de position d'une personnalité comme la sienne, jouissant d'une certaine notoriété aux USA, risquerait peut-être de créer une psychose galopante chez un public particulièrement sensible.

Cette attitude, est d'ailleurs plus ou moins adoptée par l'ensemble des officiels, car en "haut lieu", tout ce qui est en connection avec les OVNIS a le don d'en hérissier pas mal, même si de rares courageux tentent assez régulièrement de secouer la torpeur des chercheurs les plus influents.

L'ancienneté :

Le type d'incident qui nous intéresse ici ne constituant pas une information de première importance pour les médias, nous pouvons être sûrs que beaucoup d'affaires ne seront jamais connues parce qu'elles n'ont pas été divulguées. On peut penser également que dans de nombreux cas, la police des lieux ne fut même pas avertie, la mort d'une bête, même violente, étant par principe, par tradition, attribuée à des éléments naturels : maladie, vieillesse, empoisonnement, etc... les prédateurs à plumes et à poils faisant le reste.

Pendant de nombreuses années, donc, la nature réelle de tels méfaits resta ignorée de tout le monde, jusqu'à ce que les "vagues" de mutilations, ou une forte recrudescence de ce genre d'incident si vous préférez, soient perpétrées, et que la répétition des crimes, mette la puce à l'oreille, et des autorités, et des chercheurs privés. Tout ceci conduisit quelques personnes à divulguer certains faits que l'on croyait à jamais perdus. Bien entendu, ils ne représentent guère de valeur à l'heure actuelle, car ils sont pratiquement incontrôlables.

Pour la petite histoire, sachons que Charles Hoy FORT, dans un de ses ouvrages consacrés aux faits insolites du siècle passé et du début du 20^{me} siècle, cite des affaires d'animaux tués bizarrement au Kenya ainsi qu'en Angleterre. Dans "Le Livre des Damnés", il raconte une aventure sujette à caution qui serait arrivée à un fermier de Leroy (Kansas), un certain Mr. Hamilton. L'homme aurait vu des occupants d'un immense engin en forme de ballon dirigeable capturer une de ses vaches dont il n'aurait retrouvé que la peau et les os le lendemain et dans un pacage situé à bonne distance. Jérôme Clark, ufologue US très connu, qui rencontra la petite-fille d'Hamilton, prétend qu'il s'agissait d'un canular. L'affaire se serait produite en 1897, et je ne la cite ici qu'à titre anecdotique.

Plus sérieuse cette affaire qui serait survenue à Mr. Léon J. Sale, d'Oklahoma-City, en 1934 ou 35, il n'a pu se rappeler avec précision. Alors qu'il était enfant, en vacances chez sa grand-mère, fermière dans le Mississipi, il découvrit un jour un goret tué de bien étrange façon, après avoir observé un curieux appareil volant qui survola la ferme familiale à très basse altitude. Le porc, qui se trouvait au centre d'un cercle parfait d'herbe rousie de 7,50 m de diamètre, fut jugé impropre à la consommation et enterré. On mit sa mort sur le compte des vagabonds (1).

Après la deuxième guerre mondiale, quelques cas furent signalé de-ci, de-là mais différents facteurs se conjuguèrent pour empêcher ce genre d'information d'atteindre le public. J'en ai cité quelques-uns dans mon premier article. De toute

façon le sujet des OVNIS était déjà suffisamment épineux pour servir de "bouche-trou" aux journalistes et monopoliser l'attention des passionnés d'ufologie. On faisait d'extraordinaires observations dans le monde, surtout aux USA, et les quelques mutilations de bétail qui purent figurer sur les télescripteurs passèrent pratiquement inaperçues.

Notons toutefois en 1956, le 7 septembre très exactement, un quasi-atterrissage d'OVNI près de Twin Falls dans l'Idaho. Un engin estimé à 60 m de diamètre, selon les témoins, s'immobilisa au-dessus d'un boeuf, lequel ne fut jamais retrouvé⁽¹²⁾. Cet "oxnapping" apparent est intéressant dans la mesure où de nombreuses disparitions de bovins retèrent inexplicables, notamment en des lieux où aucune route n'accédait et où aucunes traces de roues de véhicules ne furent trouvées.

Le Cas du cheval Snippy, retrouvé horriblement mutilé en 1967, cité dans mon premier volet, secoua bien l'inertie des chercheurs. Mais pas pour longtemps, car la publicité faite à cette affaire donna des sueurs froides aux têtes pensantes des gouvernements US, et bien que d'autres cas fussent signalés aux autorités, une forme implicite de "cover-up" s'instaura. Elle ne sembla pas être télécommandée par les "hautes sphères", mais s'établit plutôt de façon spontanée, les journalistes ayant été trop loin avec l'histoire Snippy. C'est ainsi qu'une affaire de vaches mutilées se produisit près d'Allentown en Pennsylvanie dans le même temps que l'affaire Snippy. Elle fut pratiquement éclipsée. On sût cependant que les bêtes avaient été vidées de leur sang, que des plaques de peau avaient été découpées avec précision, et on se rendit compte plus tard, que les os ne contenaient plus de moelle⁽¹²⁾.

En 1968, au Canada, une observation intéressante. Pas de mutilations mais un OVNI en forme de chapeau colonial est observé par un fermier de Lone Butte en Colombie Britannique, un certain Mr. Brian Grattan. Cela s'est passé dans la soirée du 7 ou du 8 février. L'engin qui n'était même pas à 10 m de haut surpombla un troupeau de bestiaux, comme s'il "s'intéressait vivement aux bêtes" dira le témoin, qui put éclairer l'engin d'une torche électrique et le détailler tout à loisir⁽¹³⁾.

La même année, en Bolivie, dans le petit village d'Otoco, une éleveuse, Mme Valentina Flores, surprit un jour dans son parc à moutons, un petit humanoïde d'1 m 20 occupé à occire une bête du troupeau. Se voyant découvert, l'être s'éleva rapidement dans les airs et disparut on ne sait trop comment. Il fut remarqué tenant un instrument tubulaire terminé en crochet, et 34 moutons furent retrouvés proprement trucidés.⁽¹⁴⁾

En 1970, on signala au Brésil quelques affaires de disparitions insolites d'animaux, investiguées

par la police, suite à une nuit particulièrement fertile en observations d'OVNIS. Mais il faut se méfier terriblement de ce qui provient de ce pays où l'imagination des latins alliée aux superstitions des Indiens et des descendants des esclaves africains, est génératrice de récits le plus souvent fantaisistes.⁽¹²⁾

En 1971, on nota quelques cas de bestiaux mutilés en Oklahoma, mais pas en nombre suffisamment élevé pour attirer l'attention des chercheurs.⁽¹⁵⁾

En 1973, en Camargue, près de Marguerittes (Gard), la manade Aubanel, constitué de 65 taureaux, vit la totalité de ses effectifs se noyer dans un canal, la nuit du 4 au 5 décembre. Aucunes traces de sabots ne furent retrouvées sur les berges. Un jeune scientifique de la Faculté de Montpellier avança une théorie, qui pour l'époque, dût lui attirer pas mal de sarcasme. En effet, il supposa que les bêtes avaient été soulevées de terre par le magnétisme d'un OVNI, puis "relâchées" au-dessus du canal. Aucune mutilation n'est signalée. Mais avait-on examiné chaque bête ?^(14bis)

LES VAGUES :

C'est en 1973 au Kansas que la première recrudescence de mutilations de bétail fut enregistrée, fin juin pour être plus précis. Il y eu bien quelques alertes auparavant dans d'autres états, mais pas de "vagues" à proprement parler.

En cinq mois, au moins 40 rapports parvinrent aux shériffs de 15 comtés. L'émotion fut si grande que les shériffs ainsi que les représentants des éleveurs se réunirent pour adopter une ligne de conduite. On notera ici les premières contradictions dans les différentes déclarations faites à la presse par des officiels. Ainsi, Mr. Doyle Heft, représentant du Ministère de l'Agriculture pour le Kansas devait mettre l'accent sur les causes naturelles de ces morts. Pendant ce temps là des shériffs et des vétérinaires affirmaient qu'il n'en était rien. Notons que déjà, à ce moment là, un adjoint du shériff du comté de Cloud (Kansas) déclara à un journaliste qu'il avait remarqué que les carcasses étaient délaissées par les prédateurs. Le shériff Jim Johnson du Comté de Thayer (Kansas) déclara que le seul cas signalé dans son secteur jusqu'ici était celui d'une vache, qui était encore intacte plusieurs semaines après sa mort. Lors de cette réunion des shériffs, tous furent unanimes pour dire que l'anomalie la plus flagrante, qui les déroutait particulièrement, était l'absence de toutes traces à proximité des dépouilles d'une part, et la disparition totale de sang, dont on ne retrouvait même pas la moindre éclaboussure. La première prime pour l'arrestation des coupables, fut offerte par The Kansas Farm Bureau, et s'élevait à 500 dollars⁽¹⁶⁾.

A partir de ce moment-là (fin 1973), les mutilations allaient se propager petit à petit dans d'autres états à un rythme sans cesse croissant. Il ne m'a pas été facile d'obtenir quelques chiffres statistiques, car à l'époque on ne comptabilisait pas ce genre d'incidents. Cependant, de temps à temps, un shériff donnait le nombre des affaires qui lui étaient signalées, et on put, petit à petit, se faire une idée du degré de leur importance. Par exemple, dans le seul mois de décembre 1974, le comté de Platte, Nébraska, enregistra 44 plaintes relatives à des massacres d'animaux entrant dans le type qui nous intéresse.⁽⁷⁾ Près de Glenwood Springs, Colorado, 8 bestiaux furent mutilés en 11 jours, information divulguée par The American Human Association qui offrit une prime de 500 dollars pour la découverte des auteurs de ces tueries.^{(7) et (8)}

HYPOTHESES :

A cette époque (1974), les hypothèses émises n'évoquaient pas encore les OVNI. Chez les officiels on parlait beaucoup de prédateurs, surtout les vétérinaires, les policiers et les journalistes préférant accuser les hippies, les maniaques, voire des étudiants en médecine chirurgicale "se faisant la main". Puis début 1975, on se mit à accuser toutes les sectes de détraqués qui pullulent aux USA, en particulier les adeptes de cultes rituels, l'église de Satan, etc...

Parmi les anomalies non signalées dans mon premier article, celle-ci : certaines bêtes semblent avoir été déplacées d'un lieu à un autre. Autrement dit, capturées dans un pacage, et retrouvées ailleurs. Ainsi, les 27 janvier 1975, cinq veaux furent découverts dans le secteur de Garland (Texas), morts et mutilés. Or, aucune plainte pour disparition de bêtes n'avait été faite dans ce secteur depuis fort longtemps. De plus l'un des veaux portait une marque au fer en usage dans le Tennessee⁽⁹⁾.

Le premier rapprochement entre "hélicoptères" et "mutes" est fait par un quotidien texan⁽¹⁰⁾. L'absence de traces est ainsi expliquée, mais les arguments développés ne sont pas très convaincants. La même source cite une déclaration du Gouverneur de l'Oklahoma, dans laquelle il est prétendu que PLUSIEURS AGENCES GOUVERNEMENTALES coordonnent leurs efforts pour résoudre cette énigme. Le Gouverneur concluait ainsi : "En travaillant de cette façon, nous espérons découvrir rapidement ce qu'il y a derrière tout cela". Apparemment on s'accrochait fermement à l'hypothèse de coupables tout ce qu'il y a de terrestres.

Au Texas, les Rangers firent des enquêtes officielles avec la coopération d'enquêteurs mandatés par les associations des éleveurs (fin 1974). Les Rangers déclarèrent n'avoir pu découvrir la

UFOs responsible for animal mutilations?

NEWS, Taos, NM - Dec. 21, 1978 CR: R. Caudell

UFO leaves clue to mutilation FBI Joins Investigation of Animal Mutilations Linked to UFOs

FBI Agent
Heads Probe
Of Mutilations

Cattle Mutilation
Mystery Unsolved

JOURNAL, Albuquerque, NM
- Feb. 9, 1979 CR: F.
Hudson

DAILY NEWS, Rogers, AR - Nov. 13, 1978

Mutilations continue

Justice Dept.

RENTON, B.C. - Three more cattle mutilations were reported to the British Columbia Sheriff's Office in what is said to be the largest number of such incidents reported in the province since 1974. Although it was not reported today, the British Columbia Sheriff's Office still has no leads on the mutilations.

May Study

Mutilations

Schmitt Asks Investigation
Of N.M. Cattle Mutilations

From The Journal's

U.S. Senator Harrison Schmitt (R - Schmitt said he called for the in-

QUELQUES TITRES RELEVES DANS LA PRESSE AMERICAINE

CAUSE réelle de la mort des bestiaux et tentèrent de prouver la culpabilité de sectes sataniques, SANS METTRE LA MAIN SUR UNE SEULE PREUVE. ⁽¹¹⁾ En Oklahoma, Le Gouverneur BOREN déclara très sérieusement que la commission d'enquêtes (dont j'ai parlé ci-dessus) avait solutionné le mystère, investigué sur les 25 cas s'étant produits dans son Etat. Les auteurs étaient des animaux sauvages ! Voici comment le Gouverneur arriva à cette invraisemblable conclusion : "...car nous n'avons trouvé aucunes preuves de l'implication de cultes rituels NI D'UNE INVASION EXTRA-TERRESTRES". Cette commission, composée de 10 personnes, comprenait des représentants du Département d'Etat à la santé, du Ministère de l'Agriculture, de l'Association des Eleveurs de l'Oklahoma, du Collège de Médecine vétérinaire de l'Université de l'Oklahoma, et du Ministère de la Sécurité Publique (correspondant à notre Ministère de l'Intérieur) ⁽¹¹⁾.

Ainsi donc, à la lumière de ces deux interventions OFFICIELLES faites au Texas et en Oklahoma, il était déjà démontré CLAIREMENT que les sectes sataniques ou autres farfelus émergeant à des cultes rituels, n'étaient pour rien dans ces histoires. Mais, probablement parce QU'ON S'ETAIT RENDU COMPTE QUE LES OVNIS Y ETAIENT POUR QUELQUE CHOSE, on s'empressait d'écarter l'hypothèse de coupables extra-terrestres alors que rien ne justifiait cette citation inattendue, puisque la presse de l'époque n'évoquait que très rarement (et avec ironie) la responsabilité des équipages d'OVNIs.

En contradiction complète avec les affirmations du Gouverneur BOREN, je vous soumetts ci-après celles du Gouverneur du Texas, Mr Richard LAMM, qu'il fit lors d'une réunion à Pueblo, avec les représentants des Associations des Eleveurs de son Etat : "C'est le plus grand outrage perpétré de toute l'histoire de l'industrie bétailière de l'Ouest. NOUS NE POUVONS PLUS ACCUSER LES PREDATEURS. Il est clair et évident que seuls, des êtres humains sont responsables de si horribles forfaits". Et il précisa que le Collège de Médecine Vétérinaire de l'Université du Colorado avait conclu à la culpabilité d'êtres humains utilisant des instruments tranchants ! ⁽¹²⁾

Comme on peut s'en rendre compte, il n'y avait pas encore de plan concerté à l'époque pour que tout le monde adopte la même version, et je trouve personnellement ces déclarations contradictoires extrêmement précieuses pour les chercheurs, car elles démontrent indéniablement que la vérité était camouflée, de façon tout ce qu'il y a de maladroite. Nous verrons beaucoup plus loin, plusieurs déclarations de vétérinaires, dont certaines sont d'un tel degré d'absurdité qu'il est difficile d'imaginer qu'elles aient pu être formulées par de pareils spécialistes.

Une autre tentative de "debunking" que je citerai en exemple : celle faite au Colorado par une organisation dépendant du F.B.I. le Colorado Bureau of Investigation. Au cours de l'été 1975, le C.B.I. fut mandaté pour enquêter sur 203 cas d'animaux mutilés. Le Chef de la Commission d'Enquêtes, Mr. Carl WHITESIDE, devait déclarer, suite aux nombreuses investigations qui furent menées, que sur 203 affaires, ⁽¹¹⁾ étaient à mettre sur le compte d'êtres humains ! Puis un peu plus tard, il devait commettre une gaffe en avouant naïvement ceci : "Nous avons envoyé un échantillonnage de dépouilles aux Laboratoires de l'Université du Colorado. Sur 19 bêtes expédiées, 9 furent déclarées mutilées par des humains". Ce qui fait presque 50 % de l'échantillonnage. Aucun rapport, par conséquent avec les proportions 203-11. ⁽¹³⁾ Fin 1975, le Colorado avait enregistré plus de 400 cas de mutilations de bétail, et ce OFFICIELLEMENT, mais la réalité était bien différente, un chiffre nettement supérieur ⁽¹³⁾.

Comme de nombreuses voix s'élevaient chez les éleveurs, suite aux déclarations de Mr. Carl WHITESIDE, celui-ci fit savoir que des recherches plus poussées allaient être entreprises et qu'il serait pratiqué des examens au microscope ⁽¹⁵⁾. Quelques semaines plus tard, il annonçait que sur 36 prélèvements envoyés aux analyses, 2 seulement avaient été reconnus comme émanant de bêtes mutilées par des êtres humains, à l'aide d'un instrument tranchant, constatations faites dans les propres laboratoires du Ministère de l'Agriculture (dont dépend Mr. Carl Whiteside) ⁽¹³⁾.

Ne trouvez-vous pas curieux qu'un organisme officiel comme le Ministère de l'Agriculture, se trouve en contradiction avec un autre organisme officiel DU MEME ETAT, le Collège de Médecine Vétérinaire de l'Université du Colorado ?.

Voici beaucoup mieux. Pour démontrer la fourberie du C.B.I., un shériff du Colorado et ses adjoints imaginèrent un stratagème très simple. Ils prélevèrent sur la dépouille d'une vache mutilée un échantillon non touché par les mutilateurs, et le tailladèrent eux-mêmes avec des couteaux. Ils transmirent l'échantillon truqué aux gens du C.B.I. et le rapport vint plus tard avec comme conclusions : morsures de renard ! Le plus drôle est que depuis plus de 20 ans, il n'y avait plus un seul renard dans la région ! ⁽¹⁴⁾.

La première allusion sérieuse à des coupables extra-terrestres que j'ai pu trouver dans les nombreuses coupures de presse que j'ai pu collecter grâce à l'amabilité de quelques correspondants, est contenue dans un journal de Colorado-Springs ⁽¹⁶⁾, et fut émise dans le cadre d'une vague de curieux hélicoptères associée aux mutilations qui se multipliaient dans le Colorado en 1975. Voici, entre autre, ce qu'il disait : "L'hypothèse de la responsabilité des OVNIS est plus solide que celle des sectes sataniques, car nous savons maintenant que celles-ci ne peuvent absolument pas disposer d'une infrastructure nécessaire à la bonne marche d'un parc d'hélicoptères".

Ce qui était loin d'être l'avis des grands groupements ufologiques privés américains, tel l'APRO, Tucson, Arizona, patronné par Mr et Mme Lorenzen. APRO ⁽¹⁷⁾, à ce sujet, prit la défense des équipages d'OVNI en quelque sorte et accusa les sectes sataniques de se livrer à cette boucherie. Car quelques uns des membres de cette très importante association décidèrent de faire des enquêtes sur ces histoires de bétail mutilé. Et là je vais toucher un point particulièrement sensible sur lequel il ne m'a pas été possible d'obtenir beaucoup de détails, on comprendra facilement pourquoi. En effet, selon ma source d'information ⁽¹⁶⁾, plusieurs membres de l'APRO auraient mis à jour des faits tellement terrifiants qu'ils prétendirent qu'il valait mieux, pour le bien de tous, ne pas les divulguer. Toutefois, l'auteur de l'article précise qu'il a pu savoir que ces mêmes enquêteurs auraient été menacés des pires représailles s'ils païaient au point qu'ils en furent fortement effrayés. De là à dire que les affirmations d'APRO ne sont dictées que par le souci de ne pas voir ces menaces mises à exécution, pourrait expliquer en partie cette prise de position un peu rapide, donc suspecte, surtout venant de la part de gens qui voudraient bien que l'attitude des officiels change sur la façon de traiter le problème du phénomène OVNI.

APRO ⁽¹⁷⁾ prétend que les bestiaux meurent de façon naturelle et que certains d'entre eux sont mutilés par des sectes sataniques jouissant de protection en "haut lieu", ce qui expliquerait leur impunité. Leur but serait de semer le trouble dans les esprits, voire de perturber la bonne ordonnance de la société américaine. Pourquoi cela ? APRO ne le précise pas. Ça ne me paraît pas très convaincant et n'explique ni le manque de traces, ni la netteté des plaies, ni l'absence du sang, ni les innombrables anomalies dont certaines ne vous ont pas été encore rapportées.

De nombreux chercheurs privés, tel Terrance MITCHELL, accusent ouvertement les OVNIS. Mitchell, qui a recueilli depuis 1969 des informations sur plus de 3.000 cas d'animaux mutilés, est un ancien reporter TV de Minneapolis. Il a survolé de nombreux sites où furent perpétrés des massacres de bestiaux et a photographié un grand nombre de traces en forme de cercle, là où il y avait de la neige. Mitchell pense que ces mutilations sont nécessitées par le besoin en sang et en organes à fins de buts inconnus, mais que le fait de ne pas chercher à dissimuler ces actes est également délibéré peut-être pour éprouver les populations dans un autre but expérimental ⁽¹⁸⁾.

Selon un groupement privé : The Esthetic Sciences Organization, qui possède un matériel mobile électronique sophistiqué pour ses nuits d'observation, les mutilations sont perpétrées par les OVNIS. Elles représenteraient la poursuite de l'investigation de notre planète par une civilisation extra-terrestre, sur les formes de vie animales de la Terre. Les prélèvements d'organes seraient faits dans des buts purement scientifiques, par exemple l'étude des organes des sens ⁽¹⁹⁾. Cette théorie n'a qu'un défaut, mais de taille : que peut bien déterminer un scientifique extra-terrestre avec un simple pavillon d'oreille s'il voulait étudier l'ouïe d'un bovidé ?

Des journalistes ont interrogé des membres de sectes ayant plus ou moins un rapport avec le culte satanique, lesquels ont fait justement remarquer qu'il serait impossible, même à un groupe disposant de fonds importants, de mettre sur pied une organisation de l'ampleur de celle qui semble être derrière toutes ces histoires. Si c'était des êtres humains, disent-ils, les autorités auraient déjà arrêté des coupables. Des humains même bien organisés, on les voit, on les entend, ou ils laissent des traces de leur passage. Ce qui n'a jamais été le cas dans ce genre d'incident. ⁽²⁰⁾

Dans mon premier volet, j'avais fait allusion au Professeur A. J. Hynek et au contenu d'un rapport qu'il aurait eu en mains. Il se trouve que j'ai pu connaître le contenu de ce rapport et apprendre d'autre part qu'il s'agissait bien, comme je le laissais entendre, d'un document non pas truqué intentionnellement mais faussé par le fait que

l'homme qui fut à l'origine de ce rapport mentit de A jusqu'à Z. Ce rapport avait été fait par un Agent du Ministère des Finances, département des Tabacs, Alcools, et Armes à feu. Il reprenait les déclarations d'un délinquant purgeant une peine de prison qui prétendait connaître des membres de sectes sataniques préparant divers actes de sabotage et auteurs des mutilations de bétail. Histoire à dormir debout qui sera démontée plus loin, j'aurai l'occasion d'y revenir. ⁽²¹⁾

J'ouvre une parenthèse qui est extrêmement intéressante. Chaque année, en gros, les éleveurs déplorent la perte de bestiaux qui meurent de façon tout à fait naturelle : accidents, maladies, empoisonnements, etc... Cette perte est estimée entre un et deux pour cent selon l'année. Ainsi le Colorado, qui maintient en permanence un cheptel de 3.000.000 de têtes de détail, a donc une perte annuelle d'au moins 30.000 bêtes ! Personne ne semblait beaucoup se formaliser jusqu'ici, de cet état de choses. Et pourquoi irait-on brusquement s'inquiéter de plusieurs centaines de victimes supplémentaires au point de faire des enquêtes qui ne concluent, pour certaines tout du moins, qu'à la mort naturelle des victimes ? ⁽²²⁾

A Denver (Colorado), s'est tenu au début de septembre 1975, un congrès de représentants de la loi, le plus important de ces dernières années dans cet Etat. Motif : les mutilations animales. On y révéla que ces affaires touchaient plusieurs états depuis quatre ans (Donc depuis au moins 1971). On y évoqua aussi ces nombreux incidents où il était question d'hélicoptères restés non identifiés. Un accord fut conclu entre les policiers de trois états : Nébraska, Wyoming et Colorado pour plus de coopération sur les enquêtes relatives aux "mutes". C'est Fort-Morgan qui accueillit ces représentants de la loi, 60 en tout. On sût ainsi OFFICIELLEMENT qu'au moins 10 états étaient concernés par le même "phénomène" depuis début 1975. On apprit également que très souvent, les prélèvements d'échantillons envoyés régulièrement aux Laboratoires de l'Université du Colorado étaient en trop mauvais état, à leur arrivée, pour être traités convenablement. ⁽²³⁾

A la fin de l'été 1975, 15 états étaient touchés, s'il faut en croire le rapport de deux hommes de loi du Colorado : C.B. BLEDSOE, de Hugo, et R.A. COLE, sénateur, de Littletown, qui enquêtèrent à titre personnel sur les affaires de mutilations.

Voici un résumé de leurs constatations, et le moins que je puisse dire est que ces 2 hommes ont été absolument honnêtes dans leurs conclusions, ce qui est très rare pour deux personnes pouvant être considérées comme les OFFICIELS, tout du moins en ce qui concerne le sénateur Cole :

- A) - Les mutilations sont effectives donc réelles.
- B) - Elles ne sont pas l'oeuvre d'animaux prédateurs.



Photo : Journal-Advocate, Sterling, Comté de Logan, Colorado, été 1976. Ce cas fit l'objet d'une enquête du shériff Harry Tex GRAVES.
Transmise par Mr. Tom ADAMS, Directeur de Project STIGMA, P.O. Box 1094, PARIS Texas, 75460, Etats-Unis, que nous remercions vivement pour l'aide désintéressée qu'il a apportée à notre documentation.

C) - Aucun hélicoptère n'est impliqué dans ces incidents.

D) - 129 cas ont été investigués soigneusement pour parvenir à ces conclusions.

En outre, ce rapport nous apprend que c'est le Minnesota qui aurait eût le désagrément d'enregistrer les premières mutilations, qui s'étendirent ensuite au Nebraska, au Kansas, à l'Oklahoma, au Texas, au Nouveau-Mexique, au Colorado, au Wyoming, et au Montana. (et à bien d'autres par la suite)⁽²⁴⁾.

ANOMALIES DIVERSES :

Je vous ai déjà signalé quelques anomalies dans mon premier article, j'avais surtout insisté sur les traces laissées par des OVNI à proximité des animaux mutilés. Voici maintenant un chapitre réservé à d'innombrables anomalies relevées en des lieux les plus divers, en commençant par celles notées par Mr. Tom ADAMS président du Project STIGMA auxquelles j'ai ajouté quelques autres, et relatives à des effets secondaires observés sur d'autres animaux :

— Comté de Logan, Colorado - Juin 76 — Traces de coyotes près d'une génisse mutilée. Les bêtes

se sont rapprochées jusqu'à 2 m 50 de la carcasse, puis se sont retirées (Sterling Advocate, Colorado, 8/6/76)

— Comté de Kimball, Nebraska, Août 75 — Traces de coyotes à 3 m 50 d'une bête mutilée. 2 hélicoptères fantômes vus la nuit de la mutilation (Western-Nebraska-Observer, 28/8/75)

— Comté d'Adams, Idaho, Juin 75 — Traces d'ours autour de 6 dépouilles mutilées non touchées par les carnassiers. Constatations faites par un vétérinaire, le Dr. Fred Stovner, qui surveilla les dépouilles (Idaho-Statesman, 30/6/75)

— Comté de Jones, Texas, Dec. 75 — Traces de coyotes autour de la dépouille, qui, 10 jours après sa découverte, était encore intacte, chose constatée par le shériff des lieux. (Star-Telegram, Forth-Worth, Texas, 25/1/75).

— Comté de Furnas, Nebraska, Oct. 75 — Une carcasse de bête mutilée était encore intacte dix jours après sa découverte, totalement délaissée par les prédateurs. Aucunes mouches remarquées sur la dépouille pendant cette période. Le même jour, une vache du même troupeau mourrait en velant. Ses restes furent "nettoyés" en 24 h par les carnassiers. (Daily Tribune d'Hasting - 8/11/75)

— Comté de Garfield, Colorado, Avril 76 — Le ber-

ger allemand du Shériff ED. HOGUE, qui n'avait jamais refusé d'approcher une carcasse de bétail mort naturellement, ne voulut pas le faire dans le cas d'une vache mutilée et resta à bonne distance. (Daily-Sentinel de Grand-Junction, 20/4/76)

— Comté de Madison, Montana, Été 76 — Le policier Richard LAING, qui allait garer sa voiture près d'une bête mutilée, vit son chien devenir subitement fou furieux, cherchant à fuir en hurlant d'épouvante. (Leader d'Anaconda, 19/1/77)

— Comté de Little River, Arkansas, Août 77 — Mr Ezéchiel GREEN, entrant dans un de ses pâturages vit venir à lui son troupeau, comme chaque fois qu'il était l'heure de le rentrer au corral. Alors que les bêtes se rapprochaient d'une carcasse de vache mutilée, tout le troupeau fit soudain demi-tour en détalant à toutes pattes, en proie à la plus vive terreur. (Texarkana Gazette, 21/8/77)

— Comté de Fremont, Idaho, Oct. 75 — Un chien particulièrement méchant resta parfaitement silencieux la nuit d'une mutilation perpétrée à quelques mètres de lui. (Post-Register d'Idaho Falls, 2/10/75) (Cas extrêmement courant)

— Comté de Teton, Montana, Août 75 — Une vache refusa de s'approcher de son veau mutilé. Constat fait par le shériff Peter Howard.⁽²⁶⁾

— Comté de Butte, Californie, Oct. 75 — Une semaine AVANT une mutilation, un troupeau refusa d'entrer dans un pré pourtant riche d'un trèfle épais. On devait découvrir la semaine suivante une vache mutilée dans ce même pré (Mercury-Register, Oroville, 25/10/75)

— Comté de Lindreh, Nouveau-Mexique, Janv. 78 — Sur la dépouille d'un cheval appartenant à un policier, des centaines de mouches mortes furent trouvées. A 400 m de là, on découvrit de nombreuses dépouilles de lapins et de chipmunks, éparpillés sur une petite surface, sans raison de mort visible.⁽¹⁷⁾

— Comté d'Elsberry, Missouri, Juin 78 — Dans deux cas des 6 survenus dans la même période, des centaines de mouches furent trouvées mortes dans l'entourage des dépouilles certaines collées sur le feuillage et les branches de l'arbre le plus proche.⁽²⁷⁾

— Comté de Rio Arriba, Nouveau-Mexique — Mr Howard BURGESS, scientifique retraité, et enquêtant sur les mutilations à titre privé, signale que TRES SOUVENT, on trouve des centaines de mouches mortes sur les bêtes mutilées.⁽²⁸⁾

Il s'agit ici d'une sélection de cas sur une quantité trop importante pour être citée intégralement ici.

Un cas assez rare : celui d'un bison mutilé dans un parc zoologique. Cela s'est produit le 21 octobre 1975, dans le zoo de Cheyenne Mountain, dans le Colorado. La bête, une femelle, pesait 750

kilos. Une autopsie très poussée fut ordonnée et c'est le Dr. Rodney C. Walker qui la pratiqua en compagnie du Dr. Raoul W. Urich. Des prélèvements furent envoyés aux Laboratoires de l'Université du Colorado à Fort Collins. Le lieu où fut trouvée la bête était à l'écart de routes ou de chemins fréquentés. De plus, le bison, même en parc zoologique est un animal qui est resté sauvage vivant dans son milieu naturel, ne se laissant pas approcher comme une simple vache. En outre, quand il est attaqué il vend chèrement sa vie. Aucune trace quelle qu'elle soit, ne fut trouvée. Commentaires du Dr. Urich : "Découpages nets, clairs, propres, sans bavures, faits avec un instrument très affûté. Impossible de distinguer l'endroit de l'entame, comme normalement on devrait pouvoir le faire. C'est un travail d'expert".⁽²⁹⁾ Le Dr Walker, directeur du zoo, devait déclarer : "C'est très étrange, il y a une quantité anormale de sérum sanguin dans les cavités abdominales et thoraciques, le liquide s'étant infiltré dans les tissus du corps et même jusque dans les globes oculaires". Il ajouta qu'il avait passé de nombreuses heures pour tenter de déterminer la cause de tout cela, mais qu'il ne découvrit absolument rien. Aucune trace de maladie ne fut décelée par les analyses. Sans avoir pu obtenir des détails, on apprit cependant que les analyses faites par les laboratoires de l'Université du Colorado, avaient mis à jour des faits étranges et sans précédent.⁽³⁰⁾

Autre anomalie relevée dans plusieurs cas : la mort incompréhensible d'autres bêtes du même troupeau, suivant de près celle de la bête mutilée. Ainsi dans l'affaire du bison du parc zoologique de Cheyenne Mountain, on nota la mort subite d'un 2^e bison le lendemain du jour où fut découvert l'animal mutilé, puis une 3^e bête, (toujours un bison), mourut le surlendemain. (Ces trois décès de bisons furent d'ailleurs les trois seules morts d'animaux enregistrées par ce zoo dans toute l'année). Le 2^e bison fut découvert perdant son sang en abondance. Il périt rapidement et une autopsie révéla une forme externe d'entérite hémorragique (en principe interne). Le 3^e fut découvert mort, la mamelle légèrement attaquée par les crocs d'un coyote, mais non déchiquetée, comme si le carnassier avait renoncé brusquement à son festin.⁽³¹⁾

Dans le Comté de Chouteau, Montana, le 24 mars 1975, le policier Robert BLADES, accompagné d'un inspecteur de la Surveillance des Elevages, enquêta sur du bétail massacré près de la rivière Missouri, où un veau de vache mutilée avait tout d'abord été porté disparu puis retrouvé vivant 4 jours plus tard. Le propriétaire des bêtes devait déclarer que les quatre veaux qui furent mis bas, juste après ces incidents furent des morts-nés, lesquels furent d'ailleurs mangés immédiatement par les carnassiers tandis que les carcasses des bêtes mutilées étaient délaissées par les nécrophages.⁽²⁶⁾

Autre exemple : Le cas du Ranch Russell à l'ouest de Kiowa, Colorado. Après une mutilation, trois bêtes du troupeau périrent dans des circonstances inexplicables. Un petit taureau, qui pourtant mangeait d'un bel appétit, perdit rapidement du poids au point qu'il n'avait que la peau sur les os au moment de sa mort. La peau de la bête était sèche, dure, craquante, pleine de fissures et de crevasses noires. Les deux autres étaient deux veaux tétant encore leur mère, qui n'étaient pas nés au moment de l'affaire initiale. Jusqu'à leur mort, les deux petites bêtes eurent un gros appétit, mais elles maigrissent de façon ahurissante comme si elles avaient été privées de nourriture. La bête mutilée en premier, une génisse, fut découverte dans un torrent à sec, très difficile d'accès pour un bétail. De plus elle avait une de ses pattes postérieures brisée et la tête tordue dans une position bizarre. Les Russell furent convaincus "qu'on était venu d'en haut", et que la bête, après avoir été capturée dans son pacage, avait été mutilée, puis jetée comme un sac de sable, dans le ravin.⁽¹³¹⁾

Ce qui va nous permettre d'enchaîner sur un autre type d'anomalie, que l'on retrouve assez régulièrement : le bris de membres chez certaines bêtes, montrant qu'elles ont été soulevées à une certaine hauteur, puis rejetées sans aucune précaution.

Ainsi, ce cas survenu dans le Comté de Pueblo, dans le Colorado. Une vache mutilée fit l'objet d'une enquête de la part du sergent Martinez, adjoint du shériff des lieux. Aucune trace ne furent notées sauf une : les branches d'un bouquet d'arbres voisin avaient été brisées comme si le corps de la bête l'avait traversé en chutant.⁽¹³³⁾

Un policier du Comté de Carbon, Wyoming, G. GLIDDEN, lors d'une visite au Colorado, apprit qu'un taureau avait été retrouvé mutilé, une de ses cornes enfoncée dans le sol. Les enquêteurs pensèrent que la bête avait chuté d'une certaine hauteur.⁽¹³⁴⁾

Dans le Comté de Park, Colorado, le Shériff Norman HOWEY enquête sur une affaire de deux vaches du même troupeau, retrouvées mutilées dans un pré différent de celui où elles se tenaient en parcage, à 800 m en fait de celui-ci. Entre les deux prés il y avait des clôtures que les deux bêtes n'auraient pu franchir. L'une des vaches avait la vessie sortie du corps là où la zone rectale avait été découpée. Le Shériff conclut que, seule, une chute d'une certaine hauteur avait pu provoquer l'expulsion de l'organe, la pression provoquée par l'impact en étant responsable.⁽¹³⁵⁾

De nombreux rapports de police font état d'animaux mutilés retrouvés en des endroits où manifestement ils ne pouvaient aller eux-mêmes : des ravins, des îlots, des zones de broussailles

inextricables, encastrés entre deux rochers, dans des mares, en travers de fossés, etc...⁽¹³⁵⁾ et ⁽¹³⁶⁾.

Ces déplacements se font parfois au nez et à la barbe des fermiers qui ne se rendent compte du fait, que lorsqu'il est accompli. Tel Mr. A. Benson, éleveur dans le Minnesota. Il venait de donner du fourrage à une vache, dans un corral, lorsqu'il se souvint avoir oublié d'éteindre les lumières de la grange. Et c'est en allant réparer cet oubli, qu'il découvrit, stupéfait, derrière la dite grange, le cadavre mutilé de la bête qu'il venait de nourrir quelques minutes plus tôt !⁽¹³⁷⁾

Il ne faut surtout pas croire que les mutilations se perpétrent uniquement dans des secteurs isolés ou peu fréquentés. Un jour on trouva dans le Comté d'Elbert, Colorado, et ce en plein jour, une vache mutilée en bordure d'une route à grande circulation. La dépouille fut repérée par le chauffeur d'un car de ramassage scolaire qui revenait de conduire des enfants à l'école. La position de la carcasse était telle qu'il aurait normalement dû l'apercevoir à l'aller, ce qui ne fut pas le cas. Donc la bête fut bien mutilée en plein jour, tout du moins amenée mutilée en bordure d'une route à trafic routier important sans que quiconque signale quoi que ce soit. Aucun OVNI ni véhicule suspect furent signalés aux autorités locales de jour-là.⁽¹⁴⁾

Le bison mutilé du parc zoologique de Cheyenne Mountain fut découvert à 50 m de deux habitations. Une dizaine de bestiaux mutilés furent trouvés dans un secteur fourmillant de maisons toutes habitées, dans la région de Fort-Worth City, sans qu'aucune personne se manifeste pour signaler une activité anormale quelconque.⁽¹³⁸⁾

Il y a encore bien mieux. Une vache mutilée fut découverte en face de l'entrée principale d'une base stratégique, une des mieux gardées au monde, et dépendant du NORAD. Deux autres furent trouvées près d'une entrée donnant accès à une base "top-secret", située dans le comté de Jefferson, Colorado, à Rocky Flats, au nord-est de Denver. C'est une base où sont mises au point les bombes "H".⁽¹⁴⁾

Dans le Comté d'Elbert, Colorado, un bétail mutilé fut retrouvé entre deux maisons habitées très proches l'une de l'autre. Rien de suspect ne fut vu ou entendu de leurs occupants.⁽¹³⁹⁾

Il semble bien que les mutilateurs ne s'en prennent pas qu'aux bêtes vivantes. On a comptabilisé quelques cas, où des bêtes mortes de façon naturelle, furent ensuite mutilées. C'est arrivé par exemple le 27/9/75 au fermier Jerry Schranek de Fountain, dans les Monts Cheyenne, dont une jument lui appartenant était morte de maladie dans son corral. Le lendemain, quand Schranek voulut la faire évacuer, il constata qu'il manquait les oreil-

les et la zone rectale, les plaies étant aussi parfaites que celles faites sur des bêtes capturées vivantes.

⁽⁴⁰⁾ Le 11/9/75, une vache du troupeau de Mr Ira Pendleton mourut de maladie dans son enclos. Le lendemain matin, des mutilations furent notées sur sa dépouille. Un vétérinaire du comté (Elbert, Colorado) qui vint voir la bête, avoua son impuissance à expliquer cette anomalie. ⁽⁴¹⁾ Dans le Comté de San Juan, Utah, le 1/10/75, une vache du ranch K. Brackett, qui était malade, mourut dans son corral. Elle fut vue non mutilée à 16 h puis à 21 h. Le lendemain à 6 h, elle l'était ! ⁽⁴²⁾

Les foetus sont aussi, parfois, l'objet du choix des mutilateurs. Dans le comté de Cheyenne, Kansas, le Sheriff Ray LEE et le vétérinaire W. E. Pannbacker, en ont fait le constat. Le foetus d'une vache pleine avait été prélevé. ⁽³⁹⁾ Dans le comté de Logan, Colorado, le Shériff Ted GRAVES cite le cas d'une vache mutilée dont le foetus fut extirpé du ventre de la bête et eût la langue coupée ⁽¹⁴⁾. Le Shériff de Haigler, Nebraska, cite pour sa part le cas d'un foetus sorti du ventre d'une vache mutilée, et qui eût les babines prélevées. Le sang du foetus avait également disparu.

L'examen microscopique des plaies démontra qu'aucune hémorragie n'avait suivi le découpage des organes. Le Dr Clair HIBBS, vétérinaire qui procéda à l'autopsie, déclara que la vache était morte du fait de la destruction du foie et de la présence d'un fluide dans le cœur. ⁽¹⁴⁾

On s'est rendu compte également que dans plusieurs cas, des dépouilles furent mutilées à 2 reprises, avec un temps d'intervalle entre les 2 mutilations. Dans le comté de Teller, Colorado, une fermière, Mme Innes, découvrit un jour un veau mutilé. Revenant à la ferme, elle informa son mari qui, deux jours plus tard se rendit sur place et y découvrit ... deux veaux mutilés, lesquels n'avaient rien à voir avec celui trouvé par son épouse. Lors d'une troisième visite sur le site des incidents, les Innes se rendirent compte que des mutilations, n'existant pas auparavant, étaient maintenant nettement visibles. Il y avait 7 cms de neige sur les lieux et aucune trace n'était apparente. De plus le cœur des bêtes avait été prélevé ⁽⁴³⁾

Ce qui va me permettre un autre enchaînement sur une autre anomalie loin d'être rare et concernant le prélèvement du cœur des animaux mutilés. Ainsi, dans le Comté de Las Animas, Colorado, une vache eut le cœur prélevé et sa dépouille fut retrouvée au pied d'un bouquet d'arbres, le 5 Août 1975. Mr Greg Haller, adjoint du district Attorney conclut qu'un hélicoptère aurait été dans l'impossibilité d'accéder à cet endroit ⁽⁴⁴⁾. On a signalé ce genre de cas dans d'autres états, le Wyoming, le Montana, Le nouveau-Mexique, L'Idaho, l'Utah, le Texas, l'Oklahoma, le Kansas,

le Nebraska et Le Minnesota ⁽⁴⁵⁾. Par exemple, dans le comté de Fillmore, Nébraska, le 15 Mai 1974, une vache de race Angus appartenant à la famille Stuckey, fut "soulagée" de son cœur. Constat fait par le policier Murray Holmes ⁽⁴⁶⁾. Dans le comté de Goshen, Wyoming, c'est celui d'un taureau de race Hereford appartenant à Mr. Charles Zavorka, qui fut prélevé en compagnie du foie et des reins. Constat fait par le policier Barry Hankins ⁽⁴⁷⁾. Près de Walsemburg, Colorado, mi septembre 75, c'est le cœur d'une vache appartenant au fermier Mr. Pacheco. Constat fait par le shériff Jerry Conder et son adjoint John Hacci ⁽⁴⁸⁾.

Tom ADAMS, déjà cité, signale plusieurs cas où les dépouilles changèrent de couleur, ceci n'ayant rien à voir avec le processus de décomposition ou l'exposition prolongée à l'air. Cela arriva dans le Comté de Taos, Nouveau-Mexique, en Juillet 1977. De rouge-brun, une dépouille devint crème, puis blanc-grisâtre. ⁽⁴⁹⁾ Dans le Comté de Karnes, Texas, des bêtes changèrent de couleur avant leur mort ⁽⁴⁹⁾.

La décomposition des chairs ne semble pas toujours respecter nos lois physiques. On a vu des cas où la putréfaction envahissait la dépouille à une vitesse stupéfiante, même par les températures les plus basses (on en vit même se liquéfier alors qu'il gelait à pierre fendre !), tandis que d'autres restèrent vierges de toutes souillures en pleine canicule. Par exemple, dans le Comté de Furnas, Colorado, en Octobre 75, malgré un temps très chaud, une carcasse resta vierge de toute putréfaction pendant plus d'une semaine. Aucune mouche ne furent notées sur les lieux pendant tout ce temps et aucun gonflement dû à la fermentation ne fut décelé. ⁽⁴⁹⁾ Par contre, dans le comté de Logan, Colorado, malgré une température en dessous de zéro, la carcasse d'une vache mutilée pendant la nuit, fut découverte le matin suivant en pleine décomposition. ⁽⁴⁹⁾ Toujours au Colorado en 1975, des policiers expédièrent la dépouille d'une bête fraîchement mutilée, aux Laboratoires d'Etat de Centralia, situés à 160 kms du site de l'incident. La carcasse était intacte au départ, mais deux heures plus tard, à l'arrivée, elle était complètement décomposée. ⁽⁴³⁾ Dans le Comté de Gunnison, Colorado, le policier David Ellis, à propos de carcasses de bêtes mutilées, devait dire : "Même les asticots ne sont pas apparus sur les dépouilles de ces bêtes-là" ⁽²⁵⁾ Le Shériff George Yarnell du Comté d'Elbert a affirmé qu'il avait constaté que les carcasses de bestiaux mutilés se décomposaient plus tardivement que les autres. En pleine chaleur par exemple, il a noté que les bêtes mutilées se décomposaient avec un minimum de 48 h de décalage par rapport à la normale. ⁽⁴³⁾ Dans le Comté de Cassia, Idaho, en octobre 75, la chair d'une vache mutilée était encore fraîche, une semaine après le décès de la bête, alors qu'il sévissait une période de canicule. ⁽⁴³⁾

Précisons une chose négligée assez souvent mais signalée par quelques enquêteurs pointilleux. Le manque de rigor mortis chez les bêtes mutilées, qui restent encore étonnamment souples durant de nombreux jours.^{(125) et (114)}

Poursuivons cette partie réservée à la décomposition anormale des dépouilles. Je signalerai que Tom Adams, Directeur du Project Stigma, a eu connaissance d'un cas très dur à avaler je le reconnais, qui concerne la carcasse d'un taureau mutilé qui serait restée vierge de toute putréfaction pendant UN AN ! Cela se serait produit dans le nord-est du Colorado. La carcasse était encore restée très charnue, les tissus musculaires n'étant que moites. Le propriétaire de l'animal déclara à Adams qu'il avait déjà eu plusieurs bêtes mutilées et qu'il avait eu même une vache qui se décomposa immédiatement, mais seulement jusqu'à un certain degré, le processus de décomposition s'arrêtant ensuite complètement.⁽¹⁴⁹⁾

Une information relative au fameux cas Snippy de 1967, et qui ne fut divulgué qu'au cours du Symposium du MUFON à Denver, Colorado, le 13/7/74. Le policier Don S. Richmond, du Comté de Pueblo, qui investiga l'incident, déclara que les vers qui apparurent sur la dépouille du cheval moururent rapidement au lieu de se développer pour se transformer en mouches. De plus des phénomènes de Poltergeist se produisirent dans le bâtiment où logeaient Nellie et Berk LEWIS, propriétaires du cheval, dont certains en présence du policier. Un ingénieur chimiste qui passa pas mal de temps sur le site où fut trouvée la bête, souffrit de violentes douleurs à la poitrine (caractéristiques résultant de contacts prolongés sur des lieux radioactifs, ainsi que de douleurs au sternum, puis, dix jours plus tard, d'attaques cardiaques)⁽¹⁵⁰⁾.

Pour en terminer avec l'état des carcasses, je signalerai un cas survenu dans le Comté de Gunnison, Colorado, en 1975. Le fermier Mr. Kenny Blake trouva une de ses génisses mutilée, sur laquelle la vermine s'était installée. Mais les vers ne mangèrent que les parties éloignées des zones mutilées.⁽¹⁵¹⁾

Si quelqu'un d'entre vous peut découvrir à quelle loi obéit le processus de décomposition de ces carcasses, il sera digne de l'Académie des Sciences !

Quelques chiffres pour varier le menu : dans une seule nuit, 10 bêtes furent mutilées dans la vallée de Platte, Comté de Carbon, Wyoming, en septembre 1975. Constat fait par le policier Gene Breniman qui devait déclarer : "Ces mutilateurs sont bougrement bien organisés. Nous sommes aussi loin du but à l'heure actuelle qu'au début de ces affaires".⁽¹⁵²⁾ Dans l'état d'Iowa, au 30/10/75, 100 cas de mutilations avaient été enregistrés. A noter

que là, le représentant local du Ministère de l'Agriculture, Mr. Robert Lounsberry, évoqua la possibilité pour que ces mutilations **soient perpétrées par les fermiers eux-mêmes dans le but de toucher des primes d'assurance !!** C'est encore pire que d'accuser les animaux prédateurs ! The Iowa Bureau of Criminal Investigations, qui enquêta sur ces cas, ne put découvrir la cause exacte de la mort des bovins, malgré l'aide d'un vétérinaire, le Dr. Harold E. WEIMER, qui autopsia de nombreuses dépouilles dans le Comté de Washington.⁽¹⁵³⁾ Dans le seul Comté d'Elbert, Colorado, onregistra 55 cas entre Avril et Août 1975, 8 bêtes sur 10 étant découvertes dans les zones boisées. L'Association des Eleveurs du Colorado a offert une prime de 5000 dollars à toute personne susceptible de faire arrêter les coupables.⁽¹⁵⁴⁾ Une station de TV de Salt Lake City annonça un jour que 28 états étaient concernés par les mutilations animales et qu'au moment où elle diffusait cette information (automne 75) 1600 cas avaient été officiellement recensés⁽¹²⁶⁾. Ce chiffre, en fait, devait correspondre à celui enregistré au 1er janvier 1975. Au sujet du Comté d'Elbert, Colorado, une autre source cite 72 cas enregistrés de la mi-juin à la mi-septembre 75.⁽¹⁵⁶⁾

(à suivre)

- 1)- STIGTAMA n°5, revue du Project Stigma, Paris, Texas, USA.
- 2)- True Flying Saucer Magazine n°1
- 3)- Canadian UFO Report Vol. 1 n° 6.
- 4)- Flying Saucer Review Vol. 16 n° 4.
- 4b- Presse française début décembre 1973. Rappel dans "Nostra" du 18 mai 1977.
- 5)- UFO Report Vol. 3 n° 1.
- 6)- "Journal" - Lincoln - Nebraska - 1 janvier 1974.
- 7)- "Dallas Morning News" - Dallas - Texas - 13 décembre 1974.
- 8)- "Dallas Times Herald" - Dallas - Texas - 18 décembre 1974.
- 9)- "Garland Daily News" - Garland - Texas - 6 février 1975.
- 10)- "Dallas Times Herald" - Dallas - Texas - 25 février 1975.
- 11)- "Amarillo Daily News" - Amarillo - Texas - 6 mars 1975.
- 12)- "The Meeker Herald" - Meeker - Colorado - 4 septembre 1975.
- 13)- "The Grand Junction Sentinel" - Grand Junction - Colorado - 14 septembre 1975.
- 14)- Cattle Mutilation, de Frederick W. SMITH.
- 15)- "The Rocky Mountain News" - Denver - Colorado - 10 août 1975.
- 16)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 3 août 1975.
- 17)- APRO Bulletin Mars 1975.
- 18)- "The Billings Gazette" - Billings - Montana - Octobre 1975.
- 19)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 17 Août 1975.
- 20)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 8 Octobre 1975.
- 21)- "The Ranchland Farm News" - Simla - Colorado - 15 Janvier 1976.
- 22)- "Delta County Independant" - Colorado - 11 Septembre 1975.
- 23)- "The Gunnison County Times" - Colorado - 8 Septembre 1975.
- 24)- "Delta County Independant" - Colorado - 22 Septembre 1975.
- 25)- "The Telluride Times" - Telluride - Colorado - 21 Septembre 1975.

- 26)- *Mystery Stalks The Prairie*, de R. Donovan et C.K. Wolverton, Raynestone, Montana.
- 27)- "St-Louis Post Dispatch" - St-Louis - Missouri - 13 Août 1978.
- 28)- "News" - Albuquerque - Nouveau-Mexique - 21 Février 1979.
- 29)- "The Gazette Telegraph" - Colorado springs - Colorado -23 Octobre 1975.
- 30)- "The Colorado Springs Sun" - Colorado Springs - Colorado - 23 Octobre 1975.
- 31)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado -21 Novembre 1975.
- 32)- "The Denver Post" - Denver - Colorado - 27 Août 1975.
- 33)- "The Pueblo Chieftain" - Pueblo - Colorado - 14 Octobre 1975.
- 34)- " ? " - Wyoming - Septembre 1975.
- 35)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - 17 Septembre 1975.
- 36)- "Elbert County Country Squire" - Elizabeth - Colorado - 24 Juillet 1975.
- 37)- "Brush Banner" - Brush - Colorado - 10 Septembre 1975.
- 38)- "Brush Banner" - Brush - Colorado - 3 Septembre 1975.
- 39)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado -13 Juin 1975.
- 40)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 2 Octobre 1975.
- 41)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado -13 Septembre 1975.
- 42)- "Press" - Dove Creek - Colorado - 10 Octobre 1975.
- 43)- "The Denver Record Stockman" - Denver - Colorado - 18 Septembre 1975.
- 44)- "The Chronicle News" - Trinidad - Colorado - 22 Août 1975.
- 45)- "The Independant" - Gallup - Nouveau-Mexique - 11 Octobre 1975.
- 46)- "Nebraska Signal" - Nebraska - 23 Mai 1974.
- 47)- "Telegram" - Torrington - Wyoming - 26 Septembre 1975 (Approximativement)
- 48)- "Huerfano World" - Walsenburg - Colorado - 18 Septembre 1975.
- 49)- Stigmata n°2, revue du Project Stigma, Paris, Texas, USA.
- 50)- Canadian UFO Report Vol. 3 n° 2.
- 51)- "The Los Angeles Times" - Los Angeles - Californie - 11 Septembre 1975.
- 52)- "The Laramie Daily Boomerang" - Laramie - Wyoming - 25 Septembre 1975.
- 53)- "Des Moines Register" - Des Moines - Iowa - ? Octobre 1975.
- 54)- "The Denver Record Stockman" - Denver - Colorado - 4 Septembre 1975.
- 55)- Canadian UFO Report Vol. 3 n° 7.
- 56)- Canadian UFO Report Vol. 3 n° 6.
- 57)- Stigmata n° 4, revue du Project Stigma, Paris, Texas, USA.
- 58)- "National Enquirer" - Diffusion Nationale - 29 Août 1978.
- 59)- "St. Louis Globe Democrat" - St-Louis - Missouri - 25/26 Juin 1978.
- 60)- "Elsberry Democrat" - Elsberry - Missouri - 22 Juin 1978.
- 61)- Stigmata n°3, Revue du Project Stigma, Paris, Texas, USA.
- 62)- "News" - San Antonio - Texas - 26 Février 1975.
- 63)- " ? " - Comté d'Elbert - Colorado - été 1975 (Date exacte inconnue).
- 64)- "The Idaho Daily Statesman" - Boise - Idaho - 6 Juillet 1975.
- 65)- "Casper Star Tribune" - Casper - Wyoming - 17 Septembre 1975.
- 66)- "Dallas Times Herald" - Dallas - Texas - 24 Septembre 1975.
- 67)- "News" - San Antonio - Texas - 18 Février 1975.
- 68)- "Buffalo Reflex" - Buffalo - Missouri - 6 Décembre 1975.
- 69)- "The Denver Post" - Denver - Colorado - 29 Septembre 1975.
- 70)- "National Enquirer" - Diffusion Nationale - 13 Mars 1979.
- 71)- "Journal" - Albuquerque - Nouveau-Mexique - 13 Décembre 1978.
- 72)- "Rio Grande Sun" - Espagnola - Nouveau-Mexique - 1er Février 1979.
- 73)- "The New Mexican" - Santa-Fé - Nouveau-Mexique - 15 Février 1979.
- 74)- "Journal" - Albuquerque - Nouveau-Mexique - 9 Février 1979.
- 75)- "Journal" - Albuquerque - Nouveau-Mexique - 21 Mars 1979.
- 76)- "News" - Taos - Nouveau-Mexique - 1er mars 1979.

NOS ACTIVITES :

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

GRUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

- Le «service lecteurs» qui oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, etc...).
 - Réponse à votre question contre 3 timbres à 1,30 F pour participation aux frais.
 - La fiche de documentation suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local efficace (envoi contre 3 timbres à 1,30 F).
 - Les plans et schémas permettant la réalisation de :
 - détecteur magnétique
 - détecteur de variation de luminosité nocturne
 - détecteur acoustique (F > 4 KHz)
 - compteur Geiger Muller
 - pulsographe
 - fréquence mètre (adaptable au pulsographe et au compteur Geiger).
- Envoi de chaque plan contre 5,10 F.

- Schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (envoi contre 12,00 F).

- Les accessoires suivants :

- aiguille aimantée L = 80 mm avec chape agathe, pour la réalisation de votre détecteur magnétique (envoi contre 29,00 F).
- plaquette Polaroid de 7 x 7 cm pour photographie ou observation (envoi contre 13,00F).

Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant :

- les timbres oblitérés qu'ils reçoivent, même ordinaires, de France et autres pays.
- toute carte, même ancienne (quel que soit le lieu, le pays, l'échelle).
- livres et ouvrages divers, même anciens, traitant des régions de France (vie, activité, coutumes, légendes, géographie, météorologie).

Informez-nous de tout appel de détecteur en précisant : date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation ou photographie et quelle est cette observation.

Il ne sera plus adressé de plans ou répondu au courrier qui ne respectera pas les consignes ci-dessus.
Responsable «Techniques et Recherches» :
Christian De Zan - 53, le Parc - 78540 VERNOUILLET.

suite page 25

A PROPOS D'UNE OBSERVATION AU NORD SOUDAN

Par F. LAGARDE

Réflexions sur un texte paru dans "Inforespace" de décembre 1979 n° 3 hors série au sujet de cette observation publiée dans "Contact Lecteurs LDLN" de mai 1968.

1° Date de l'observation.

L'auteur la fixe en automne 1967. Une coquille indique par ailleurs septembre 1977, sans doute faut-il comprendre septembre 1967.

La date exacte n'étant pas précisée dans LDLN, l'auteur nous apprend qu'une rencontre ultérieure avec le témoin, sans précision, "lui aurait permis" de fixer la date en automne 1967. Ainsi ce n'est pas le témoin qui lui a fourni la date mais lui-même qui l'aurait déduite de la rencontre. La date de cette rencontre n'étant précisée, et le témoin, ingénieur topographe, habitant le Calvados, je connais moi une date où cette rencontre a eu lieu effectivement. Cela se passait à Paris en 1972, où nous avons collaboré avec l'auteur pour une réunion d'information organisée par M. P. Guérin et où nous avons eu le plaisir de rencontrer également M. A. Michel, M. Mme Vallée, et beaucoup de lecteurs s'en souviendront sans doute. C'est une époque révolue, où l'auteur "rêvait encore" comme il l'a déclaré sur les antennes de France-Culture, le dimanche 28 octobre, au cours d'une causerie organisée par ses nouveaux amis de l'Union Rationaliste.

L'auteur aurait dû se méfier de cette date. Si l'information a été publiée en mai, elle faisait suite à une correspondance antérieure aux détails qui ont permis la publication. Cela veut dire que l'information première était très proche de la date qu'indique l'auteur et que le témoin n'aurait pas attendu son retour en France pour consulter des notes où il l'avait mentionnée. On se souvient d'un événement survenu quelques semaines avant et les notes sont sous la main en tous cas.

En fait par sa lettre du 11.5.69, M.L. Jeanne me précisait que l'observation avait eu lieu en avril 1957, ainsi qu'on pu le voir de nombreux amis à qui cette lettre a été communiquée. Qui croire, l'auteur qui fait état d'une vague rencontre ou bien le témoin lui-même qui précise la date?

Que vaut dès lors toute la théorie élaborée à partir d'une date bidon?

2° Situation des lieux.

L'auteur se plaint que le témoin n'est pas précis. Il lui aurait suffi d'ouvrir un atlas: Tessalit est indiqué exactement à 20°12 de latitude N et à 1° de longitude E. Le lieu de l'observation situé plein sud, à 40 km, a donc la même longitude et sa latitude se déduit à 19°39 N. Rien n'est plus simple, il n'existe aucune imprécision.

3° L'objet observé ne ressemblait pas à la planète Vénus ainsi que le dit l'auteur, mais à un point lumineux de la brillance de Vénus. Ce qu'il faut retenir c'est la brillance, donc parfaitement visible, ce qui a incité les témoins à sortir leur théodolite pour en observer les détails. Saturne est loin d'avoir cette brillance, Vénus est si brillante qu'on peut l'apercevoir en plein jour, tous ceux qui observent le ciel le savent bien.

4° La légende du croquis figurant à gauche de la page 12 est amputée de la suite qui figure par des points. On la retrouve au bas de la page 12 où il écrit, dans un contexte destiné à présenter l'observation comme une illusion, que 5 petites sphères gravitaient autour de la plus grande, en un tour en deux minutes.

Compter le temps de rotation cela suppose que ces sphères étaient bien visibles, qu'elles n'étaient pas l'objet d'une illusion d'optique, sinon comment les témoins auraient-ils pu compter le temps qu'elles mettaient à faire un tour s'ils n'avaient pas pu en suivre une au moins parmi les 5 visibles.

Or je l'ai déjà dit, le témoin est ingénieur topographe, Yves Barbier qui participait à l'observation qui a duré une heure était aussi ingénieur topographe et il a été par la suite chef des Services des Mines en Mauritanie (lettre du 24.12.68).

Que penser de l'auteur qui écrit page 11 que le témoin "étant quelque chose comme un géomètre on peut espérer qu'il savait se servir d'un théodolite" sinon qu'il s'agit d'un doute, voir d'un mépris, destiné à minimiser la compétence des observateurs et à introduire le doute dans l'esprit du lecteur.

La vérité est que nous sommes en présence de deux praticiens chevronnés et compétents qui, d'après l'auteur, auraient eu l'illusion de voir tourner 7 sphères et de décompter le temps de leur rotation, là où il n'y avait qu'un anneau fixe, et cette illusion aurait duré une heure.

Mais dira-t-on, Saturne a des satellites. C'est vrai, il en a dix, mais un seul, Titan, le plus gros, aurait pu être observé, à la grande rigueur, avec cette lunette. Mais il met 15 jours 22 heures pour faire le tour, il ne pourrait être confondu avec des sphères mesurant le 1/4 de la plus grosse (le Saturne de l'auteur) et faisant le tour en 2 minutes. Nous verrons plus loin quelles sont les dimensions réelles de Saturne vue avec une lunette de grossissement X 30.

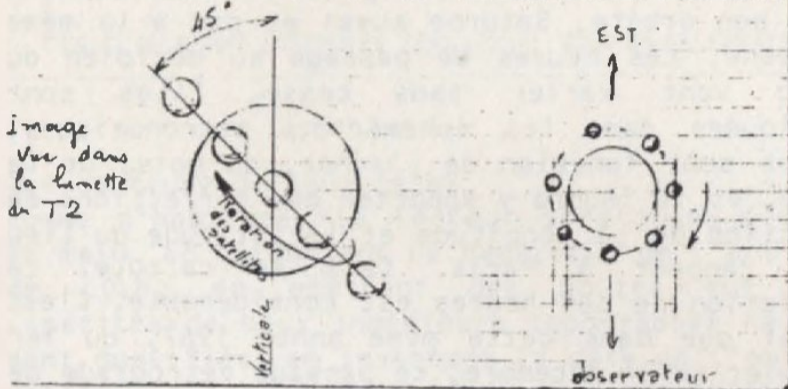
Cher Monsieur -

Je ne peux vous fournir une date exacte pour l'observation que j'ai faite. Cela ne me sera possible que lorsque je serai rentré en France, début juillet. Quelques précisions supplémentaires. Ce système de sphères n'était pas éblouissant, rappelant l'aspect du zinc un peu terni. Ensuite les petites sphères satellites étaient toutes sur la même orbite, avec le même intervalle séparant chaque petite sphère. Une autre personne a observé ce phénomène avec moi.

Merci d'avoir porté attention à

mon observation.

L. JEANNE BP 122 - Nouakchott R.I. Mauritanie



5° Le rédacteur décidément malchanceux avoue avoir interprété le croquis, écrit l'auteur. L'auteur, pour qui l'inclinaison de l'orbite des sphères ne convient pas à sa démonstration en vertu de son idée fixe, n'hésite pas à user de calomnie en m'accusant d'avoir inversé ce plan. Etant moi très honnête, j'ai mentionné qu'il ne s'agissait pas des originaux fournis par le témoin. J'aurais pu ajouter le motif, étant faits au crayon, insérés dans un texte, ils étaient difficilement reproductibles dans la revue, ce qui m'a conduit à les refaire à l'encre. J'affirme que l'orientation indiquée dans LDLN est la même que celle indiquée dans le dessin du témoin, même si cela doit déplaire à l'auteur, pour qui cette orientation ruine sa théorie. Les nombreux amis à qui j'ai communiqué l'original peuvent témoigner de mes dires. Si je peux faire exécuter une photocopie acceptable, je la présenterai avec ce texte.

Quel crédit, dès lors peut-on accorder à la suite de la démonstration, "à cette volupté subtile de comprendre" (citation de la page 11), quand on possède un esprit aussi tordu pour déformer la vérité, afin de la faire cadrer avec les conclusions auxquelles on veut aboutir.

6° Dimension apparente à l'oeil.

L'auteur sait fort bien que l'estimation de la dimension à bout de bras prête souvent à erreur. Je n'ai malheureusement pas sous la main la lettre antérieure à celles citées pour vérifier s'il y a bien 5 cm écrit et non 5 mm auquel cas j'aurais mal lu une lettre manuscrite, ou s'il s'agit d'un lapsus de la part du témoin. Ce qu'il faut retenir c'est que l'objet était

Jeanne

Monsieur Lagarde -

1° Date de mon observation à TESSALIT. N. d Soudan Français et sans penser précis davantage 1^{ère} quinzaine d'avril 1957.

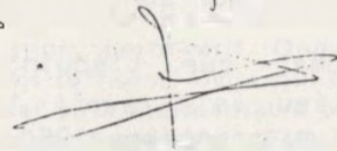
2° Sirius - Sciences et Avenir no 251 - février page 70 En Arménie découverte d'un observatoire vieux de 5000 ans Les habitants de ce site observaient et sans doute adoraient cette étoile

Sciences et Avenir no 254 de Avril 68 page 329 Les Egyptiens observent Sirius. Dans ce même numéro les traces incompréhensibles du site de Naska au Pérou.

Rien de neuf en dehors de cela - Pas de réaction au détecteur magnétique.

Merci pour les documents d'enquête que j'ai vu juste de recevoir.

Bon courage et meilleurs souhaits de succès



important en dimension, ce qui a incité les témoins à essayer d'en voir les détails avec leur appareil. Ce n'est pas Saturne qu'ils pouvaient observer tous les soirs qui aurait pu faire l'objet de cette relation s'ils avaient eu la curiosité de l'observer le soir dans leur désert.

7° Le croquis de Saturne en haut de la page 12. La dimension même des sphères indiquées en pointillé montre éloquentement la grossière erreur qu'auraient dû faire les témoins pour les confondre avec la silhouette de l'anneau. Depuis Galilée en 1610 (croquis de la page 13) l'optique a fait, heureusement pour les astronomes, beaucoup de progrès, et le Wilt, de fabrication suisse réputée, vaut mieux assurément que la lunette dont se servait Galilée. L'auteur aurait pu citer ce que disait Galilée de son observation de Saturne, ce qui l'aurait situé dans le contexte de l'époque. Il croyait que Saturne était entouré de deux petites étoiles: "Deux serviteurs qui aident le vieux Saturne à faire son chemin, et restent toujours à ses côtés". Il ne les voyait pas tourner, lui, en dépit des faiblesses de son instrument. Puis ces étoiles latérales s'affaiblirent pour disparaître en 1612. Croyant alors avoir été la victime d'une illusion Galilée déclarait: "Saturne a dévoré ses enfants" et découragé il abandonna l'étude de cette planète.

Le guide de l'astronome amateur de Didier Godillon (page 260) figure exactement les dimensions de Saturne avec une lunette de 33 mm de diamètre et un grossissement X 45. On y

observe parfaitement les anneaux vus le 27/10/63 ainsi que la planète parfaitement détachée. Le diamètre de l'anneau est de 10 mm environ, celui de la planète de 4 mm environ. Avec un grossissement 30 il faudrait diviser ces dimensions par 1,5. En dépit de ces faibles dimensions il faudrait être bien "innocent" pour voir là autre chose que Saturne.

8° Un tout petit peu d'astronomie pour fixer les idées.

La distance de la Terre à Saturne varie de 1 454 000 000 à 1 244 000 000 km environ. Il est impossible de pouvoir se représenter ces distances.

Saturne tourne autour du Soleil (et de la Terre) en 29 ans 167 jours environ.

Son orbite est inclinée de 2° 49' sur l'écliptique. Son équateur est incliné de 26° 73' sur le plan de son orbite.

Cette inclinaison qui rappelle celle de l'équateur de la Terre qui est de 23° 44', fait que le plan des anneaux est éclairé par le Soleil tantôt par le dessus (face N) tantôt par en dessous (face S). Aux changements de faces (équinoxe) le Soleil va les éclairer par la tranche, en lumière rasante, et pour un observateur les anneaux vont disparaître à son regard. Cette situation va se reproduire deux fois sur le parcours de Saturne sur son orbite.

Disons pour résumer que l'équinoxe dit de printemps a eu lieu le 9 avril 1921, le 21 septembre 1950, et au printemps 1980. Celle dite d'automne a eu le 20 décembre 1936, en mai juin 1966 et aura lieu en 1995.

Que déduire de tout cela?

Eclaircissement.

Depuis 1966 c'est la face sud qui est éclairée par le soleil, mais selon la position de la Terre sur son orbite, dont le plan coupe celui de Saturne, les anneaux seront vus soit par dessus soit par dessous. Et en 1967? Mais est-ce bien utile de parler de cette période? C'est bien la face sud qui est éclairée, et les éphémérides indiquent bien que depuis la Terre les anneaux sont vus par le dessous. Cette indication est exacte dans le croquis de l'auteur.

Inclinaison.

Personne n'ignore que le Soleil donne l'illusion de décrire une courbe dans le ciel en se déplaçant d'est en ouest, alors que c'est la Terre qui seule tourne en sens inverse.

Sur le croquis qui présente une de ces courbes élevées une perpendiculaire OM sur l'axe. Cette droite sera le méridien du lieu O considéré. C'est la direction de l'horizon où l'observateur en O voit le Soleil culminer, à 12h environ.

Elle définit aussi, sur le paysage, le chiffre 12 d'un cadran horaire que nos paysans connaissent bien. Ils savent lire l'heure en observant le Soleil au-dessus des repères connus de leur horizon familier.

Saturne, tout comme le Soleil, va paraître dessiner une courbe d'est en ouest dans le ciel. Comme le Soleil, elle va culminer à son passage au méridien du lieu pour l'observateur O.

Comment se fait cette rencontre de Saturne avec le méridien du lieu?

La Terre est située à l'intérieur de l'orbite décrite par Saturne en 29 ans 167 jours. En tournant sur elle-même le plan passant par le méridien, va balayer tout le parcours de cette orbite. Quelque part, selon la date, l'observateur O va commencer à voir Saturne apparaître à l'est, puis, la Terre tournant toujours, c'est son méridien OM qui va rencontrer Saturne. Sur le croquis j'ai figuré cette rencontre à 01h 00 locale. A 22h 00, l'observateur voyait Saturne dans la position qui est indiquée. C'est celle où nos témoins du Nord-Soudan auraient pu la voir vers le 29 septembre 1967. Vers 19h ils auraient pu voir Saturne se lever à l'est. (voir croquis)

Si pour le Soleil, représentant pour la Terre le centre d'une orbite autour duquel elle tourne, la rencontre du méridien du lieu se produit tous les jours à la même heure, il ne va pas en être de même pour Saturne. La position des deux planètes varie chaque jour, la Terre se déplace sur son orbite, Saturne aussi et pas à la même vitesse. Les heures de passage au méridien du lieu vont varier sans cesse. Elles sont indiquées dans les éphémérides astronomiques. Elles sont fonction de l'année, du mois, de la date, et il faudra y apporter des corrections en fonction de la longitude et la latitude du lieu par rapport à Paris. Cela se calcule. La variation de ces heures est considérable. C'est ainsi que dans cette même année 1967, du 1er janvier au 27 décembre, ce passage rétrograde de 23h 06. La date de l'observation est donc capitale.

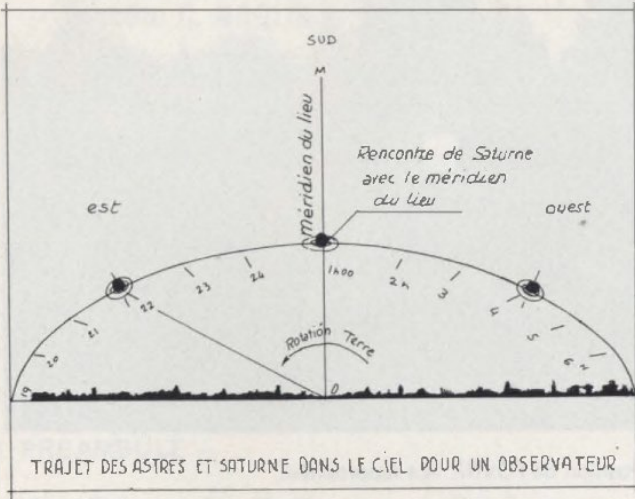
La date exacte n'est pas précisée par les témoins. Quand l'auteur écrit que l'inclinaison "devait" être de 45°, cette affirmation, on s'en rend compte, n'a aucune base ni fondement.

Néanmoins, les témoins précisent qu'ils ont fait leur observation vers l'est. Si l'on se reporte au croquis on voit que, quelle que soit l'année et la date, serait-ce dans la première quinzaine d'avril 1957, comme l'écrit L. Jeanne, en regardant vers l'est (notion vague et imprécise pouvant embrasser un large secteur) si Saturne est visible, on verra toujours ses anneaux comme l'auteur l'indique, mais pas forcément à 45°. Il n'est pas sûr non plus que l'état de la nébulosité permette de l'observer, pas plus que Saturne soit levée à la date exacte de l'observation. On voit sur quelles bases fragiles repose la démonstration de l'auteur. Observée vers l'ouest, la planète apparaîtra avec l'inclinaison indiquée pour l'objet observé. Mais, comme effectivement l'observation a eu lieu vers l'est l'objet observé ne pouvait être Saturne qui ne saurait avoir cette inclinaison vue à l'est.

Je pense avoir été compris de tous nos lecteurs. On comprend alors que, pour donner corps à sa nouvelle hantise, l'auteur devait d'abord inventer une date convenable où Saturne devait être vue à 22h à l'est, puis de modifier les données, soit en accusant le dessinateur de LDLN, votre serviteur, d'avoir inversé l'inclinaison donnée par les témoins, à moins de les accuser eux-mêmes de l'avoir fait, ou au besoin de prétendre qu'ils s'étaient trompés dans la direction de l'observation pour que leur croquis ressemble à Saturne vue à l'ouest comme je l'ai indiqué sur le croquis. Mais accuser les témoins

était un peu gros, le coup du dessinateur était plus facile. Il est de fait que si je ne conservais pas certaines archives j'aurais été bien incapable de me défendre contre ce mensonge devant cette nouvelle malhonnêteté de l'auteur.

En passant dans le rang des imprécateurs, l'auteur pense peut-être avoir acquis une notoriété qu'il estimait lui être due, mais trop d'ambition conduit fatalement à des excès comme on a pu s'en rendre compte. Mais il n'a pas davantage la possibilité d'envoyer les manifestations d'un phénomène qui motive notre intérêt et notre recherche, celle aussi des scientifiques désintéressés qu'il a basement critiqué dans un article récent paru dans une revue pseudo-scientifique. Dans l'optique où se tient l'auteur, le phénomène n'existant pas, personne ne devrait plus s'intéresser à un phénomène qui n'existe pas, sauf lui, pour le combattre avec la rigueur dont on vient de voir un exemple. L'avenir nous dira peut-être ce qu'il en est du phénomène. Ces vaines diatribes ne sont au demeurant que tempêtes dans un verre d'eau. Autant en emporte le vent.



Suite de la p. 21 : NOS ACTIVITES

Que conclure de tout cela?

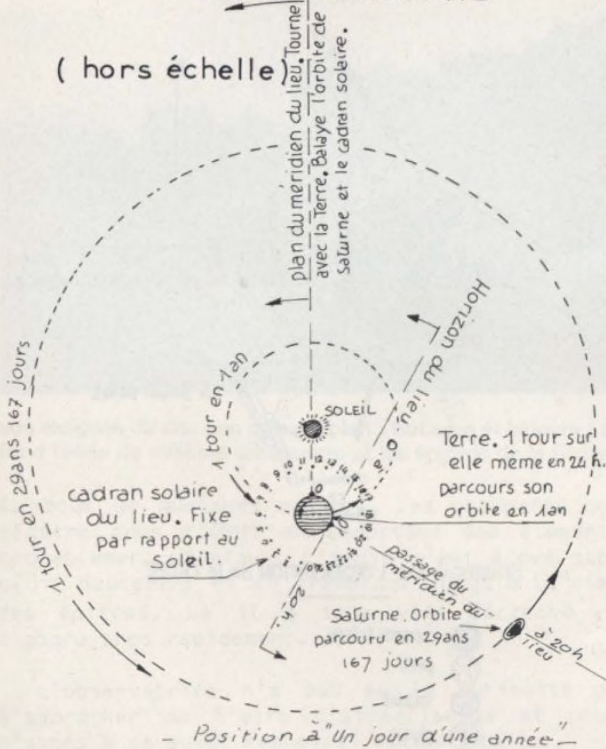
Comme d'habitude, le lecteur sera juge, pièces en main. En calomniant le rédacteur de l'article de LDLN, en émettant des doutes sur les capacités de deux ingénieurs topographes hautement qualifiés, en inventant la date de l'observation, en trafiquant les données astronomiques c'est l'auteur de l'article publié par Infor-espace qui se déshonore.

Ah! qu'il est facile depuis son bureau, d'accommoder pour des lecteurs crédules la réalité des faits au service de conclusions préméditées.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat. FIDUFO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouysou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél: (58) 75-59-19

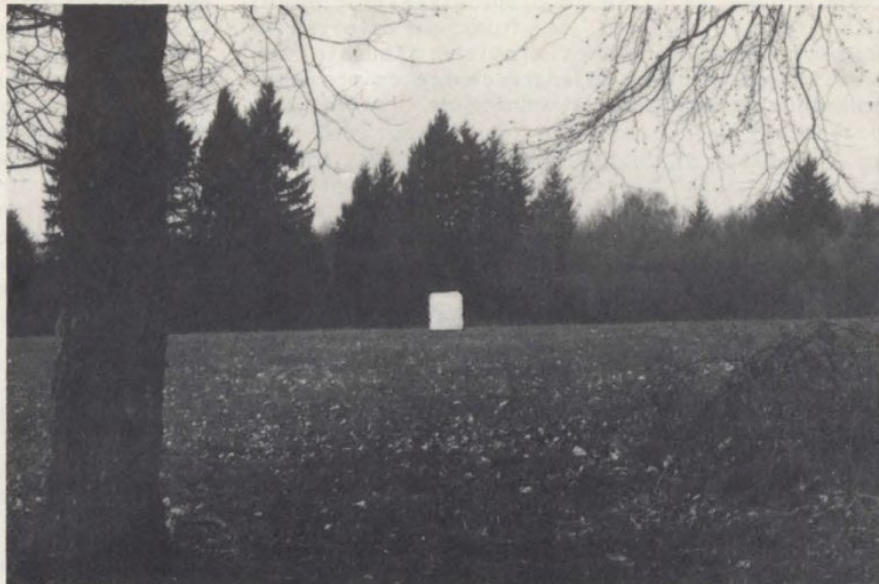
SCHEMA DES MOUVEMENTS TERRE - SATURNE



N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !

LE SECRETARIAT DE LDLN EST EXTREMEMENT DEBORDE ! LORSQUE VOUS NOUS DEMANDEZ UNE REPONSE, JOIGNEZ UN TIMBRE S.V.P., OU MIEUX UNE ENVELOPPE TIMBREE (sauf s'il s'agit d'enquêtes). SOYEZ CONCIS. NOUS VOUS EN REMERCIONS.

**Rencontre Rapprochée du Type 3
en Été 1954 - Haute-Vienne
Enquête de G. Magne
(voir couverture 1ère page)**



Position de l'OVNI, vue rapprochée.

1 DONNEES:

- . Département: Haute-Vienne
- . Commune: St Priest-Taurion
- . Lieu-dit: La Croze, Ouest du village de La Basse-Gorze
- . Témoin: Mme M...Marie-Louise, née en 1897 décédée en 1977
- . Année: 1954, pendant l'été
- . Conditions atmosphériques: beau temps, ciel clair, bonne luminosité
- . Heure de l'observation: entre 12h30 et 13h
- . Distance su sol, du témoin à l'OVNI: une cinquantaine de mètres

2 COMPTE-RENDU DE L'OBSERVATION

Le témoin se livrait à sa promenade quotidienne rendue nécessaire à la suite d'une hémiplegie dont il avait été victime 3 ans plus tôt; cette paralysie partielle du côté droit lui laissait tout de même la possibilité de se mouvoir et de faire des promenades journalières de 4 à 5 kilomètres.

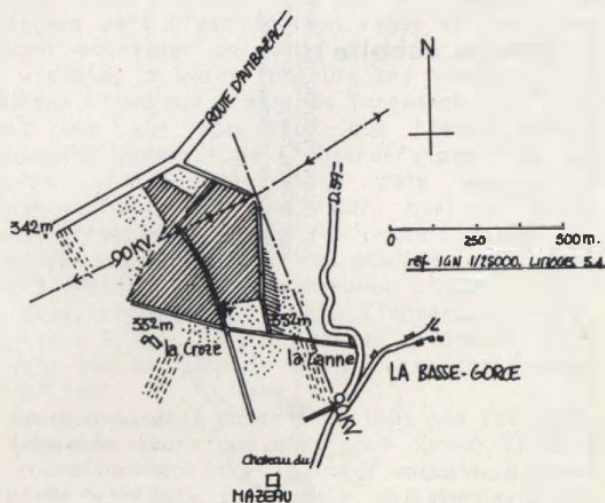
Le jour de l'observation, le témoin se trouvait vers 12h30 dans un chemin de terre à moins de 500m de la maison, sur le plateau de la maitairie de la Croze.

Soudain alors qu'il était à hauteur d'une lisière, en vue du croisement des chemins du Mazeau et de la Croze, le témoin vit un objet demisphérique aplati, très brillant posé en limite d'une allée d'épicéas et d'un pré (croix rouge sur carte IGN 1/25 000; en orange le pré; en vert, les bois).

Très étonné par ce qu'il avait vu, le témoin fit à son arrivée à la maison une description à sa mère que je devais lui faire répéter souvent par la suite. Cette chose était de forme aplatie, mais ronde, "lenticulaire", et très brillante, mais on voyait tout de même une couleur dominante rouge avec de l'orange et du jaune aussi, juxtaposés, les couleurs s'étalant en bandes.

L'objet ne touchait pas le sol sur lequel il reposait par l'intermédiaire d'une sorte de trépied. Il pouvait être à 1m à 1,50m de haut, au ras des sapins, à proximité des branches. Taille comparable à celle d'une grosse voiture.

Le témoin devait observer deux êtres occupés à recueillir alentour quelque chose sur le pré... Mme M. stupéfaite n'a pas bougé du bord du chemin; il ne semble pas que les entités l'aient remarquée. Questionné plus en détail sur ces "êtres" le témoin a toujours raconté qu'ils étaient très petits 1m au plus ou moins d'un mètre, avec une tête très volumineuse (peut-être étaient-ils casqués? Nous n'avons jamais eu cette précision) et de couleur gris métallique.



SITUATION DE L'OBSERVATION de la CROZE

- espaces boisés
- prés
- labourés
- ⊕ OVNI

Observation sur l'autoroute A 6 et Course Poursuite sur l'Autoroute Paris - Bruxelles

Enquête C. NAGLIN

LES LIEUX :

— Autoroute A6, aux abords de PARIS.
— Autoroute PARIS-BRUXELLES, et entre CAMBRAI et VALENCIENNES (carte Michelin n° 53 plis 4).

LE TÉMOIN :

— M. X, 33 ans, marié 2 enfants, chauffeur routier.
(Anonymat demandé ; identité et adresse du témoin connues de l'enquêteur).

1. PREAMBULE —

Chauffeur routier, M. X. gare son véhicule sur un parking à environ 500 m de chez lui, et il fut un temps où, en allant le prendre vers 4 h 30 du matin, il apercevait souvent une étrange boule jaune clair, diamètre à bout de bras un bon centimètre, se trouvant tantôt au-dessus de la gare, tantôt sur le côté.

En octobre 1979, non pas surpris mais un peu « blasé » de voir cette boule à sa place habituelle, M. X prit une grosse torche électrique au tableau de bord de son camion et, avant de démarrer, envoya plusieurs appels lumineux en direction de cette boule, à tout

Suite de la page 26

Rencontre Rapprochée en Haute-Vienne



vue éloignée du site ; en premier plan : bocages et labours ; au fond l'allée de mélèzes du Mazeau et les épicéas de la Croze.

Au bout de quelques minutes, les occupants ont pénétré sous l'OVNI en emportant des éléments probablement végétaux. L'engin s'est élevé sans bruit doucement et en tremblant jusqu'à la cime des épicéas. Là il a très vite décroché et disparu très rapidement...

L'observatrice n'a pas eu la curiosité de s'approcher de l'aire d'atterrissage et nous n'avons à ce sujet recueilli aucun détail.

hasard : à sa grande stupéfaction, elle lui répondit par autant de variations d'éclat qu'il avait envoyé de coups de torche. La boule passait du jaune clair au blanc d'une manière franche et rapide, et inversement.

Si l'on admet que c'est ce même phénomène qui a été vu lors des observations successives du témoin, on peut avancer qu'il ne s'agissait vraisemblablement pas la lune.

M. X, sur le conseil d'un ami, fit l'acquisition d'un appareil photographique et de trois objectifs : avec un 135 mm, il photographia cette étrange boule, un matin, avant de démarrer. Hélas, aux dires de M. X, il n'y avait rien sur la pellicule, c'est pourquoi il l'a détruite. Evidemment, elle n'a pas été examinée à la loupe, encore moins au microscope. Nous avons expliqué au témoin que si son appréciation de la dimension de la chose était exacte, prise avec un objectif de 135 mm, elle aurait mesuré un peu plus de 1 mm de diamètre sur la pellicule. Le témoin, regrettant son ignorance, va recommencer les photos (sic), et nous confiera les négatifs.

M. X a protesté énergiquement lorsque nous avons émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir de la lune : il affirme bien connaître l'aspect de la pleine lune et déclare que la boule qu'il observait ne ressemble en rien à cet astre. Du reste, son épouse, absente au moment de notre entretien, ainsi que son frère (décédé) auraient eu l'occasion de faire des observations avec lui. Il y a peu de chances que trois personnes ne reconnaissent pas la lune.

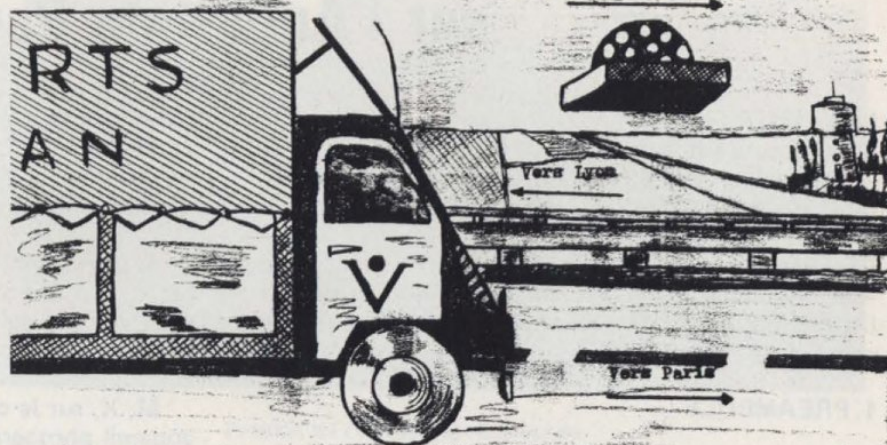
Les observations ayant été faite dans plusieurs directions, toujours sensiblement à la même heure, mais à des intervalles de temps très irréguliers, les différents points d'observation ne pouvaient se situer sur une même orbite sans que M. X ne reconnût la lune.

Enfin, la chose répondit un matin aux appels de la lampe torche du témoin, ce qui est relativement banal en matière d'ufologie, mais que M. X ignorait avant notre rencontre.

2. OBSERVATION SUR L'AUTOROUTE A6, AUX ABORDS DE PARIS.

Un après-midi (le témoin n'est plus très sûr de la date, il situe les faits au printemps 1978, en début de soirée), M. X « remontait » vers PARIS. Le ciel était couvert mais il ne pleuvait pas. M. X se trouvait sur l'autoroute A6, un peu avant la capitale, et roulait en file, relativement lentement en raison de la densité de la circulation.

Sur l'autoroute A 6, à quelques kilomètres de Paris. Annexe au rapport d'enquête de C. Naglin pour LDLN. Dessin de C. Naglin d'après explications du témoin.



Alors qu'il commençait à manifester son impatience derrière la colonne de voitures qui ralentissait encore, il fit une étrange observation : il aperçut à sa gauche, par la vitre, à un endroit qu'il situe un peu au-delà de la première voie de l'autoroute se dirigeant dans l'autre sens, à une vingtaine de mètres d'altitude, un objet volant vraiment «non identifié». Cela ressemblait à une énorme boîte d'allumettes d'environ 5 m de long, 3 m de large et 1 m d'épaisseur ; le dessus de cette boîte était garni, au centre, d'une coupole en forme de demi-sphère en verre transparent, dans laquelle tournoyaient sur elles-mêmes et se promenaient en désordre plusieurs boules jaunes très lumineuses (voir schéma). Le témoin ne peut préciser leur nombre. L'objet était gris foncé et se détachait très nettement sur le ciel couvert mais plus clair que ladite chose. La coupole paraissait éclairée de l'intérieur.

L'objet suivait le bord de l'autoroute et semblait aller vers PARIS, mais du côté de la voie en direction du sud, à la vitesse des voitures, soit environ 80 km/h.

Il semble que beaucoup d'automobilistes le virent, ce qui expliquerait le ralentissement subit et sans autre raison apparente que cet objet.

L'observation dura plusieurs minutes puis, brusquement, l'étrange chose s'éloigna rapidement de l'autoroute vers la gauche et disparut du regard du témoin, à l'horizon, en quelques secondes.

Cela ne perturba pas le bon fonctionnement des véhicules puisqu'aucun d'entre eux ne s'arrêta — pas même pour regarder cette chose pour le moins curieuse ; il est vrai que pour la suivre du regard, mieux valait rouler à la même vitesse qu'elle, et le fait que les voitures ne s'arrêtèrent pas ne préjuge nullement du désintérêt des conducteurs.

La colonne allant vers PARIS, c'est-à-dire dans le sens de la chose, a ralenti, mais M. X ignore ce que fit la colonne allant vers le sud.

M. X est sûr qu'il ne s'agissait pas d'un hélicoptère de la gendarmerie, pas plus que d'un avion, ni d'un quelconque engin terrestre ou aérien connu.

Commentaire de l'enquêteur :

Qu'est donc cet étrange objet en forme de boîte d'allumettes, avec une coupole lumineuse, que des dizaines d'automobilistes semblent avoir vu ? un hélicoptère dont le cockpit aurait été pris pour une coupole ? Aucune chance à notre avis. Tout plaide pour la thèse de l'OVNI.

3. COURSE-POURSUITE SUR L'AUTOROUTE PARIS-BRUXELLES —

Nous laissons, pour ce récit, la parole à M. X :

«C'était juste avant que je n'arrête de «faire l'Italie» avec mon camion, soit fin juillet 1978. C'était un dimanche, il devait être environ 4 h du matin car c'était toujours à cette heure que je rentrais. Je remontais vers le Nord par l'autoroute Paris-Bruxelles comme d'habitude.

Arrivé à Compiègne, mon attention fut attirée par deux boules lumineuses que j'apercevais à droite de mon camion. La première mesurait environ quelques centimètres à bout de bras ; elle était presque blanche. La seconde la suivait à deux ou trois centimètres (à bout de bras) ; elle était rouge clair, parfois orange. La distance entre les deux était constante, pourtant rien ne semblait les réunir matériellement. Le jour commençait à se lever et «mes» deux boules se détachaient bien sur le ciel. Je ne saurais dire à quelle distance elles se trouvaient de moi, mais je pense qu'il devait y avoir une centaine de mètres. Intrigué, j'ai accéléré : d'abord «surprises», les deux boules ont ensuite accéléré aussi. Si je ralentissais, elles ralentissaient pour rester à hauteur de la vitre. Au bout d'un moment de ce manège, je pris peur et je n'osais plus regarder vers la droite. Cela dura près d'une heure.

Arrivé au péage d'Hordain, je dus m'arrêter. J'allais demander au guichetier de constater avec moi la présence de ces boules, mais je n'ai pas osé le faire. Pourtant, je suis sûr qu'elles étaient là. Dès mon redémarrage, je les retrouvai. Oubliant la sagesse, je lançai mon camion et sa remorque à fond et je crois que j'ai roulé au moins à 130 km/h.

Je devais sortir pour reprendre la nationale entre Iwuy et Hordain quelques kilomètres plus loin : je me suis laissé surprendre et, comme la bretelle était déjà en vue, je dus mettre en service le freinage électrique. Alors, j'obliquai à droite vers la sortie et les boules se sont rapprochées du camion. Quand je fus arrêté au stop, ELLES PASSERENT RAPIDEMENT DEVANT LE PARE-BRISE. Leur diamètre avait terriblement augmenté. Quand elles furent ainsi devant moi, j'ai entendu LE BRUIT QU'ELLES FAISAIENT : cela ressemblait à un bruit de frein ou de meuglement plaintif difficile à imiter. Ce n'était pas mes freins puisque j'étais arrêté et que j'utilisais mon frein électrique qui ne fait aucun bruit. A ce moment-là, franchement j'ai «paniqué» ; je n'ai pensé qu'à une chose : aller rapidement vers Iwuy où je serais à l'abri de cette agression. Les deux kilomètres furent franchis en un rien de temps. Je fis la route avec les deux boules à ma gauche, à bonne distance, comme elles l'étaient sur l'autoroute. Arrivé à Iwuy, je m'arrêtai près d'un autocar qui prenait des ouvriers se rendant à leur travail : il était environ 5 h 15. Je demandai à l'un d'entre eux de regarder vers le ciel. Il vit aussi les deux boules mais me dit qu'il valait mieux ne rien dire. Je voulais de plus en plus rentrer rapidement à la maison. Je pris donc la direction d'Avesnes-le-Sec, avec les boules devant moi. J'avais peur qu'elles foncent sur le camion. Je les voyais tantôt en face, tantôt à droite. Je les ai perdues de vue pendant la traversée de l'agglomération, mais, quelques kilomètres plus loin, à l'entrée d'Haspres elles étaient toujours devant mon camion. Je décidai de m'arrêter devant un café que je connaissais. Il y avait là le patron, sa fille et un marchand de journaux. Ils virent les boules lumineuses comme moi. Un peu rassuré, je repris le volant et rentra directement chez moi. Je n'ai pas osé réveiller mon épouse. J'étais fatigué et, quelques heures plus tard, retournant sur la route, je ne vis plus rien.

Bien sûr, vous allez imaginer que je dormais ! mais allez donc sommeiller, ne serait-ce qu'une seconde, en conduisant un Volvo 89 avec sa remorque à plus de 100 km à l'heure !

D'autres routiers ont fait des observations comme moi, en France et en Italie, je le sais, nous en parlons entre nous. Mais un chauffeur a été mis à la porte parce qu'il a raconté cela à son patron, alors maintenant, on «s'écrase». Je crois savoir ce qui attire les OVNI vers mon camion : à l'arrière, j'ai un grand V lumineux rouge qui réfléchit très fort dans la nuit pour me signaler à ceux qui me suivent. Et j'ai aussi, à l'avant, quatre paires de phares que j'allume quand il n'y a rien devant moi sur l'autre voie. Ça doit être cela qui les attire.» (Opinion gratuite du témoin).

NOTA :

a) Nous avons vu des photos du camion dont il est

question : c'est un très grand camion qui tire une remorque, avec effectivement un grand V réflectorisant à l'arrière et quatre paires de phares qui donnent à l'avant un aspect peu ordinaire.

b) Après sa poursuite sur l'autoroute, M. X s'est rendu à la gendarmerie dont il dépend pour y faire une déposition : il a été accueilli par des ricanements et on lui a fait comprendre que s'il n'amenait pas un humanoïde par la main, on ne pouvait s'intéresser à son témoignage... M. X réserve donc ses prochaines observations, s'il y en a, à LDLN.

COMMENTAIRES DE L'ENQUETEUR :

THESE :

4 h du matin fin juillet, cela fait 2 h au soleil et, à cette heure-là, Aldébaran du Taureau et Capella du Cocher brillent de tous leurs feux et de leur grandeur vers l'est-nord-est, et ce à environ 30° au-dessus de l'horizon. A ce moment, M. X, sur l'autoroute du Nord, se trouve à Compiègne et roule à peu près vers le nord-nord-est. Vraisemblablement, par la vitre droite, il peut apercevoir ces deux étoiles : en tête Capella, blanche, suivie à quelques centimètres à bout de bras par Aldébaran, orange, comme M. X voit ses «OVNI». Evidemment, les deux étoiles semblent suivre le camion quelle que soit sa vitesse. Cela dure à peu près jusqu'au moment où, sortant de l'autoroute, le témoin prend la bretelle et fait ainsi face au nord-est, plaçant son pare-brise face au phénomène. De là, il prend la N 29 en direction d'Iwuy vers le sud et, comme il le dit, les boules lumineuses passent à sa gauche. A Iwuy, il prend à témoin un ouvrier qui attend le car : ce dernier semble peu s'intéresser à ce qu'on lui montre... Reprenant la route vers Avesnes-le-Sec, sa direction change constamment et il observe les boules tantôt de face, tantôt à droite, ce qui correspond bien aux sinuosités de cette petite route. A la halte du café, il prend le patron, sa fille et le marchand de journaux comme nouveaux témoins. Nous avons retrouvé le propriétaire de ce café : il se souvient très bien du fait, mais le situe au début du mois d'août en non en fin juillet car son café est toujours fermé en juillet — ce détail n'a du reste pas d'importance dans le témoignage — De la porte de son établissement, de l'index, il nous a montré un point imaginaire au-dessus de l'horizon, vers l'est-nord-est, c'est-à-dire exactement face au camion arrêté devant la porte comme le dit le témoin. Mais le tenancier du café assure n'avoir vu qu'une grosse étoile brillante. Sa fille se souvient aussi du chauffeur, et assure n'avoir rien trouvé de particulier à cette étoile.

Alors, nous pouvons nous demander si M. X ne s'est pas laissé abuser. N'était-il pas plus fatigué qu'il ne le croyait ? N'a-t-il pas été surpris par l'éclat caractéristique de ces étoiles bien connues des astronomes amateurs ? Lorsqu'il nous affirme que ces boules mesuraient quelques centimètres à bout de bras, réalise-t-il qu'il montre là un diamètre bien supérieur à celui de la lune ? Lorsque, sortant de l'autoroute, il s'arrête au stop avant de prendre la nationale, bien qu'utilisant le frein électrique silencieux, il a dû aussi utiliser son frein hydraulique au pied, comme tout le monde, car c'est le seul moyen de s'arrêter avec précision. Dans

ce cas, le bruit de frein ressemblant à un meuglement, qu'il attribue aux boules, n'était-ce pas celui de ses propres freins alors qu'il était préoccupé par son observation ?

ANTITHESE :

Toutefois, le passage de ces deux objets dont le diamètre avait considérablement augmenté* devant le pare-brise du témoin, alors qu'il était arrêté au stop, passage accompagné d'un bruit bizarre, nous gêne un peu dans notre tentative d'identification du phénomène. Comment l'expliquer ?

Un idée nous vient à l'esprit : M. X, d'après ses propres dires, est arrivé un peu rapidement sur le stop avant de prendre la nationale 29. N'aurait-il pas ainsi «effrayé» une voiture arrivant sur cette route, et qui serait passée devant lui avec de grands appels de phares et de klaxon en voyant ce géant déboucher à toute allure de la bretelle ?

Mais, à 5 h du matin, début août, il fait clair, et M. X ne dormait pas. Même l'esprit perturbé par sa course, il est invraisemblable qu'il n'ait pas vu un véhicule passant devant lui en klaxonnant, au point de prendre ses phares pour des OVNI...

SYNTHESE :

Nous retenons la version de M. X, selon laquelle il a vu passer devant son pare-brise deux boules lumineuses et bruyantes non identifiées, et devons alors admettre le reste du témoignage.

OBSERVATION DU 14-09-1977 A CASSEL (Nord)

Enquête de M. PLESSIS du CEPS de Boulogne/Mer

Heure : 23 h 00

Lieu : CASSEL - Nord-est de Saint-Omer - N 16

Météo : Nuit sombre - pas d'étoiles, pas de lune.

Témoins : Mme X et sa fille Corinne.

LES FAITS :

Le 14 septembre 1977, à 22 h 00, je quittais Roubaix où j'avais rendu visite à ma famille, et regagnais mon domicile (LE PORTEL) à bord de ma 2 CV avec ma fille Corinne.

Nous avons pris l'autoroute Lille-Dunkerque et venions de la quitter lorsque, en approchant de CASSEL, nous vîmes au loin deux points lumineux rouges. Ma fille dit «on dirait un avion» ; je répliquai «non».

Nous étions seules sur la route. Les points se rapprochaient de nous ; on aurait dit qu'ils fixaient la voiture et, juste à l'entrée de CASSEL, ils sont venus

CONCLUSION :

Nous avons essayé de mieux connaître M. X. C'est un homme calme, simple et très aimable lorsque l'on a su gagner sa confiance. Il parle posément, sobrement, sans affabuler.

Nous lui avons demandé s'il s'intéressait à la littérature spécialisée ; il nous a répondu, en haussant les épaules, qu'après avoir fait une observation avec lui, son épouse avait acheté un livre sur le sujet : il en a lu quelques pages mais n'y a rien trouvé d'intéressant.

Nous nous trouvons face à un témoin privilégié qui ne compte plus ses observations, s'il ne reste aucune trace matérielle du contenu de ses récits, sa bonne foi pourtant ne peut être mise en cause.

Nous étant rendu au domicile du témoin, nous avons constaté que la lune ne se trouve jamais à l'endroit où il fit ses premières observations, et où la boule «répondit» à ses appels de torche.

Quant à la chose ayant la forme d'une boîte d'allumettes, le ralentissement de la file de voitures en dit long à ce sujet, et le phénomène devrait avoir eu plusieurs centaines d'observateurs : si l'un d'eux lit ce récit...

*N.D.L.R. : Il eût été du plus grand intérêt d'avoir une estimation de la taille de ces deux boules lors de leur passage devant le pare-brise...

Le manque de précision dans la datation des différents événements ne permet pas de vérifications astronomiques rigoureuses.

au-dessus de la voiture, en bordure des arbres : on ne voyait plus alors deux points mais une seule grosse boule rouge blamboyant, dans l'axe de la route. Je dis à ma fille de ne plus regarder, pensant que l'objet, ne se sentant pas observé, partirait.

Ça «fixait» la voiture, dont le compteur est tout à coup monté à 130/140 ! C'est incroyable mais authentique. On est parti à un train d'enfer. Corinne me disait «ralentis», mais je ne pouvais pas. La sphère est passée sur la droite de la route du côté de ma fille, et elle nous a suivies. Elle a dû s'arrêter à un moment et repartir en sens inverse puisqu'elle était arrivée face à nous et voilà qu'elle nous suivait, sur le côté droit, juste au-dessus de la cime des arbres.

C'était énorme, j'avais très peur contrairement à ma fille qui était seulement curieuse. Les enfants ont des réactions différentes de celles des grandes personnes ! Je ne cessais de lui dire «Corinne, ne regarde plus», et, en même temps, je pensais «pourvu qu'on ne tombe pas en panne».

On roulait toujours à la même allure, très vite, c'est incroyable, d'ailleurs, on n'a mis que deux heures pour faire le voyage ROUVAIX/LE PORTEL. Je n'entendais plus le moteur de la voiture.

Ça a duré un bon moment, plusieurs minutes sans aucun doute. Ça nous suivait au niveau des arbres et ça dégageait une luminosité, mais il n'y avait pas de traînée, pas d'étincelles, c'était une sphère bien ronde très éblouissante dont les contours n'étaient pas flous; ça donnait l'impression d'une chose bien matérielle. J'ai pensé que c'était un OVNI car ça s'était approché de la voiture, ça nous suivait, ça nous «observait» à mon avis. J'ai vraiment eu une grande peur, d'ailleurs je ne me suis pas arrêtée.

Ma fille m'a dit plus tard qu'elle avait vu la boule nous suivre longtemps avant de disparaître, mais qu'elle n'avait pas voulu m'en parler car elle voyait que j'avais peur.

Quand nous sommes arrivées à la maison, j'ai raconté cela à mon mari. Comme il y a des pylônes haute tension le long de la route en question, mon mari a avancé que peut-être il s'agissait d'effets électriques ou quelque chose comme ça, mais je suis sûre que non, c'était autre chose.

Le lendemain, je me suis aperçue que les vitres du côté droit de la voiture étaient piquetées, oui ! c'est incroyable ! j'ai montré ça à ma famille. La visibilité est encore bonne, mais, malgré tout, il va falloir songer à remplacer les carreaux qui n'avaient rien auparavant, je suis formelle.

S.I. : Nous n'avons pas eu de malaises. Je n'ai pas eu la curiosité le lendemain de regarder dans la presse si d'autres personnes avaient été témoins de ce phénomène.

J'y suis retournée cette année, exprès pour revoir le lieu, j'ai bien reconnu l'endroit.

Commentaires de M. PLESSIS du C.E.P.S. de Boulogne-sur-Mer.

«J'ai pu voir, à la loupe comme à l'oeil nu, lors de mon enquête, des incrustations de métal sur toute la longueur des 3 vitres droites de la voiture, et sur une bande large de 3 cm. Quelques dizaines de particules métalliques avaient rouillé, étaient oxydées. Ces particules étaient grosses comme des têtes d'épingles.

POSSIBLE CE III AVEC SENSATION GUSTATIVE DU TEMOIN

Par F. LOUANGE et J.L. CASTERO, MADRID

EN ESPAGNE

REPRODUCTION DES CROQUIS DU TEMOIN

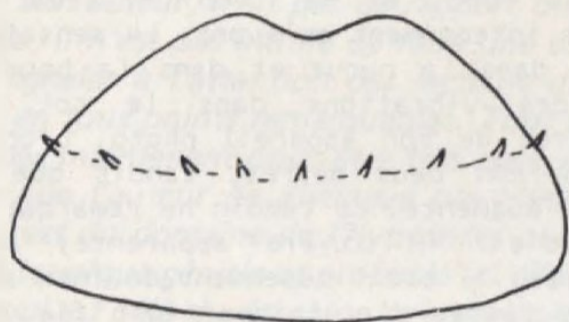


Fig. 1: l'objet au sol



Fig. 2: sphère flottant au-dessus de la "boîte"

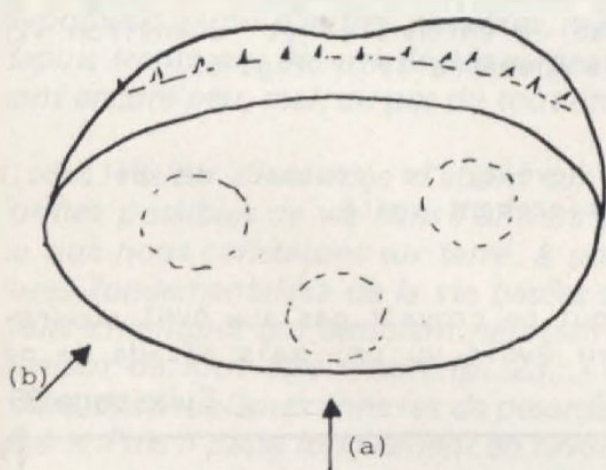


Fig. 4: l'objet s'élève

- (a): 3 taches vues sous cet angle
- (b): taches non visibles

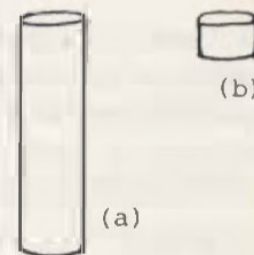


Fig. 3: le tube

- (a) déplié
- (b) plié



Fig. 5: trou conique dans le sol

Ce cas de rencontre rapprochée n'a pu être étudié que très superficiellement, ce qui en principe ne justifierait pas sa publication. Nous tenons cependant à le faire connaître, en raison de certains détails inhabituels dans le récit du témoin, et en particulier de l'implication d'une sensation GUSTATIVE, qui le rendent potentiellement intéressant pour la recherche.

LE TEMOIN

Il s'agit d'un homme public d'une cinquantaine d'années, qui exerce actuellement des fonctions officielles en Espagne, et qui fut poursuivi sous l'ancien régime pour son idéologie de gauche. Il n'avait parlé de son expérience qu'à un ami très intime, n'ayant aucun intérêt à ce qu'elle soit connue de son entourage professionnel. Le hasard a voulu que cet ami soit également l'ami du co-auteur J.L. Casero, et qu'au cours d'une conversation sur la recherche ufologique entre ces deux derniers, ce cas de "rencontre du troisième type" soit évoqué. Il fallut alors aux auteurs plusieurs mois de patience, d'appels téléphoniques par l'intermédiaire de l'ami commun, ainsi qu'une longue lettre rassurante, pour obtenir du témoin une conversation téléphonique, au cours de laquelle J.L. Casero put noter le déroulement des faits. Plus tard, après de nouvelles démarches, une brève rencontre fut organisée entre le témoin et J.L. Casero dans un bar de Madrid. Là, ils relurent ensemble, corrigèrent et complétèrent les notes prises au cours de la conversation téléphonique. Le témoin exécuta quelques croquis, mais refusa de les donner, pour que rien de sa main ne puisse rester de cette première et dernière entrevue; J.L. Casero dut donc recopier les croquis dans le bar.

Ces détails, qui relèvent du roman d'espionnage, ne sont rapportés ici que pour montrer à quel point le témoin était peu disposé à parler de son expérience, ne cédant que sous l'insistance de son ami, et pour expliquer pourquoi il est maintenant exclu d'espérer obtenir la moindre collaboration supplémentaire. Par ailleurs, la personnalité et l'attitude du témoin plaident en faveur d'une forte crédibilité.

Le récit qui va suivre reflète tous les éléments d'information fournis par le témoin, sans addition ni suppression.

L'EXPERIENCE

Elle eut lieu à JARABA (province de Saragosse, Espagne) dans le "Camino de la Hoz Seca", près de "Pena Palomera" et à l'entrée d'un défilé, vers la mi-octobre 1978. Vers 7 à 8 heures du matin, le témoin allait photographier des nids de "Milopas" (aigles pygargues) avec son appareil CANON équipé d'un objectif de 200 mm et chargé de pellicule KODACHROME. On entendait continuellement le croassement des craves. Soudain le silence se fait. Il continue

à marcher, puis se poste entre des haies, à côté d'un poste de chasseurs de lapins. Il monte l'appareil avec son téléobjectif sur le trépied, et pointe dans la direction où il croit avoir repéré un nid. Surpris par des reflets dans le viseur, il regarde autour de lui mais ne remarque rien d'anormal. Il entend alors un faible chuintement ("FUSSSSS") qui disparaît rapidement, et se remet à régler son appareil. Au bout d'un moment, il se sent mal à l'aise, avec une impression de "dents métalliques", et les cheveux de sa nuque se hérissent. L'appareil photo et sa montre paraissent chauds. Il se retourne et voit à environ 20 mètres un objet plus ou moins ovoïde entouré de petites "antennes", dont il estime le diamètre à 5 mètres en le comparant à une Dodge (voir fig. 1), et deux "personnages" de 1m 90 ou plus, portant des vêtements gris bleutés, qui évoquent une matière plastique mate, et des ceinturons ajustés. Ils paraissent blonds. L'un d'eux est incliné sur un tube d'apparence métallique qui pénètre dans le sol. L'autre porte une boîte au-dessus de laquelle semble flotter une sphère (voir fig. 2). Le "FUSSSSS", qui était réapparu entre temps, s'arrête. Le porteur du tube se redresse et fait des gestes au témoin qui se redresse à son tour et, en s'approchant, ressent une impression de chaleur.

En élevant la voix, il demande aux personnages s'ils ont besoin d'aide, mais entend le son de sa propre voix "distordu". Prenant un peu peur, il s'arrête et leur demande ce qu'ils font. Le personnage continue à lui faire des signes, puis soudain sort le tube, le "plie" (est-il télescopique? voir fig. 3) et se dirige vers l'engin avec son compagnon. Le "FUSSSSS" réapparaît de plus en plus fort, et le témoin ressent de nouveau, plus intensément qu'avant, la sensation "électrique" dans la nuque et dans la bouche, ainsi que des vibrations dans le sol. Il retourne auprès de son appareil photo. L'objet s'élève d'environ deux mètres, tandis que le volume sonore augmente. Le témoin ne remarque ni déplacement d'air ni tuyère apparente; sous certains angles, il croit cependant deviner sous l'objet trois taches circulaires (voir fig. 4). Il a le temps de prendre 2 ou 3 photographies, puis l'objet s'élève davantage et disparaît. Le "FUSSSSS" disparaît en même temps, mais la SAVEUR METALLIQUE dans la bouche persiste, et durera environ 2 jours. Le témoin n'observe pas de traces à l'exception d'un petit trou dans le sol en forme d'entonnoir et d'environ 20 centimètres de diamètre (voir fig. 5).

Une fois révélé, le rouleau de pellicule apparaîtra entièrement voilé.

Le témoin qui ne croyait pas aux OVNI auparavant, croit en avoir vu un, mais décide de ne pas en parler.

Suite page 33

**LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.**

Conclusion

Il n'échappera pas au lecteur combien il a pu être frustrant pour les auteurs de ne pas pouvoir approfondir l'étude de ce cas, dans lequel, de nombreuses informations concrètes et peu courantes sont rapportées: sensation de chaleur, saveur métallique, distorsion du son, film voilé, ... Avec un témoin plus coopératif, il se serait imposé de faire une enquête sur les lieux, d'utiliser la régression hypnotique pour tenter de préciser de nombreux points du récit,



par Gilles SMIENA

J.J. WALTER — «PLANETES PENSANTES» (Planètes habitées, qu'en pense la science ?) Denoel — 1980 1er T — 215 p.

Bien que cet ouvrage, modestement appelé «essai» par son auteur, n'ait pas de rapport direct avec l'ufologie, il n'est pas inutile de faire une exception et de le signaler à l'attention des lecteurs de LDLN car il est en tous points remarquables. Tout au plus, disons le dès maintenant pour être très clair, peut-on regretter que l'auteur ne distingue pas assez nettement ce qui est du domaine de l'hypothèse non encore prouvée (quelque géniale et probable qu'elle puisse être) et ce qui est déjà du domaine de la certitude scientifique. Plus d'un amateur d'ufologie se fiant à son «intime conviction» risque en effet de tomber dans le piège (involontaire) et d'en tirer des conclusions pour le moins prématurées en faveur de l'hypothèse extra-terrestre, laquelle reste, il faut le redire, une simple hypothèse parmi d'autres possibles, même si celle-ci a depuis trente ans été privilégiée au profit d'autres qui sont encore peu, mal, ou pas du tout étudiées.

J.J. Walter s'interroge d'abord sur les différentes formes possibles de vie dans l'univers en généralisant ce que nous constatons sur terre, à savoir les «structures fondamentales» de la vie basées sur les associations chimiques qui semblent nécessaires au développement de tout être vivant (p. 23...) et cela dans le cadre des problèmes annexes de pesanteur et d'atmosphère. Puis il passe longuement en revue le développement progressif de la conscience à travers toute la lignée des êtres vivants. Ayant constaté ce qu'il appelle les «optimisations» de la vie, c'est à dire le fait que, à chaque niveau de l'évolution et particulièrement pour l'homme, «les systèmes que la vie a généralisé

de faire une étude complète de sa dentition au moment de l'expérience, d'étudier la pellicule voilée, etc...

Rien de cela n'a été ni ne sera possible, et le seul intérêt de ce récit "brut" réside en de possibles rapprochements avec d'autres cas de caractéristiques similaires. Il est à noter que dans la même zone et à la même époque, plusieurs cas d'abduction, encore à l'étude, ont été rapportés.

sont, soit optimaux (les meilleurs), soit voisin de l'optimum» (p 72), il croit pouvoir en conclure que «l'homme comme tous les êtres vivants supérieurs a une vocation cosmique et non pas limitée à une seule planète» (p 84). Il étudie alors la formation des étoiles et des planètes, (p 89 et 92...) puis celle des «précurseurs biologiques (acides aminés, riboses, sucres et phosphates) qui sont (sur terre) indispensables à l'organisation des êtres vivants tels que nous les connaissons (p 104...), enfin le passage de la «prévie» à la vie à l'aube des temps géologiques avant d'étudier l'évolution de la vie elle-même depuis lors.

Il se croit autorisé à conclure qu'«il existe un nombre immense de planètes propres à la vie (p 108) et que, les lois qui régissent le cosmos étant universelles, le processus qui a permis l'éclosion de la vie sur terre s'est obligatoirement produit des milliards de fois dans l'univers». (c'est nous qui soulignons) «Si la vie se développe, écrit-il, c'est sur des bases semblables à la nôtre». (p 108). L'auteur alors affirme que les êtres du cosmos ne peuvent être que des vivants supérieurs, doués, comme l'homme d'une conscience réfléchie. «L'univers, dit-il, non seulement est habité (c'est encore nous qui soulignons), mais ce sont nos semblables ou nos cousins qui l'habitent». (p 109) Ainsi, l'argumentation de Walter commencée prudemment avec des «si» et des conditionnels se termine par des affirmations catégoriques que rien ne prouve à l'heure actuelle. Ce saut dans l'affirmation gratuite n'est pas acceptable. Quoique vraisemblable, tout cela relève encore de l'hypothèse !

Fort de ces assurances, il passe alors aux déductions concernant le futur. Celles-ci sont extrêmement audacieuses, mais passionnantes et d'une logique impeccable ; c'est la meilleure partie du livre, en particulier sa conception des «paliers» successifs de la vie (p 149...) et des «seuils d'émergence» (p 153...) Tout cela est très convaincant et débouche sur des perspectives qui laissent rêver sans pour autant tomber dans la science fiction ou l'utopie, car les bases du raisonnement sont solides. Ainsi, selon ses idées : «la collectivité des hommes, ayant acquis le stade d'organisation requis, servirait de corps à un «esprit planétaire» (p 160) puis, à l'extrême limite, «les différents «esprits planétaires» se coordonneraient comme des atomes d'une cellule pour constituer une «organisation» cosmique à laquelle correspondrait une émergence de niveau supérieur à celui de l'ultra-pensée». (p 160)... De même que «la société des cellules culmine en l'homme (sans que les cellules aient conscience de l'esprit humain), la société des hommes culminerait en un esprit planétaire» (mais sans que l'esprit individuel

humain ait conscience de la super-pensée de ce nouvel organisme)... et à son tour «la société des planètes culminerait en un esprit cosmique» et sans que des esprits planétaires aient à leur tour conscience de la supra-pensée de ce nouvel organisme... (p 160 et 161). C'est fort à propos que l'auteur a retrouvé le conditionnel pour une telle évocation.

La question se pose alors (parmi d'autres qu'il n'évoque pas et qui ne sont pas à aborder ici dans le cadre de cette simple présentation !) de savoir si une telle réalisation n'est pas déjà en cours sur les planètes beaucoup plus anciennes que la terre, surtout si l'on tient compte du phénomène d'accélération du temps que nous constatons dans de nombreux domaines... Dans ce cas, «l'univers est peuplé non pas d'hommes, mais de planètes pensantes, dont chacune est une personne, et dont les corps sont formés de nos semblables. Ces planètes pensantes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes que contient une planète ou les cellules que contient un homme : cent milliards de cellules

dans un homme, quelques dix milliards d'hommes sur une planète, mais un milliard de milliards de planètes pensantes dans l'univers. C'est là une immense société. S'agit-il d'une société éponge dont tous les membres coopèrent en restant indépendants, ou d'une société organisme qui possède une conscience organisée ? Notre modèle nous pousse à conclure que c'est la seconde hypothèse qui est vraie... (p 210)». L'hypothèse est pour le moins passionnante et donne le vertige.

Nous terminerons par une dernière citation tirée de la notice publicitaire imprimée au dos de l'ouvrage qui résume assez bien l'opinion qui se dégage de cet ouvrage : «Ce livre exaltant n'est pas un livre de science-fiction, mais une réflexion d'une rigueur intellectuelle exemplaire qui, en nous promenant à travers les immensités du temps et de l'espace, paradoxalement, nous aide à nous mieux concevoir dans notre monde actuel et lève un pan du voile qui dissimule notre futur proche».

N.B. : «PLANETES PENSANTES» de J.J. WALTER, est en vente à notre Service de Livres Sélectionnés : Librairie SCHRACK (Service Spécial) LDLN 43400 LE CHAMBON/LIGNON. FRANCO : 64 F.

nouvelles récentes (condensé de presse) par J.-C. VANDER

LE 2 AVRIL 1980. TALENCE (Gironde)

A 22 h 30 Mme Segonnes observa du balcon de son appartement au 5ème étage une étoile qui brillait plus qu'une autre, s'ovalisant et se déplaçant très lentement en direction d'Arcachon.

("Sud-Ouest" le 4 avril 1980)

LE 2 AVRIL 1980. BEAUFORT (Hérault).

Vers 22 h 15 Mme Torret, retraité agricole, et son mari aperçurent vers le pic de Nore un objet brillant se dirigeant lentement vers le Nord.

("La Dépêche du Midi" le 4 avril 1980)

SEMAINE DE PÂQUES 1980. FAY-LE-CLOS (Drôme).

Au bord de la Drôme, vers 22 h, à quelques centaines de mètres d'une ferme, des habitants observèrent un OVNI très lumineux qui se déplaçait à grande vitesse dans le ciel. L'OVNI en forme de boule très rouge, s'immobilisa silencieux pendant une vingtaine de minutes.

("Courrier de l'Ouest")

LE 5 AVRIL 1980 QUIMPER (Finistère).

Entre 20 h et 20 h 30, une mère de famille et ses 2 enfants observèrent un objet lumineux, de couleur argenté entouré d'un halo de même couleur, qui évoluait au-dessus des tours de Kermoyan.

("Le Télégramme" le 13 avril 1980)

LE 6 AVRIL 1980. POULDERGAT (Finistère).

Vers 2 h 15, la "La Carrière", M. et Mme Le Floch aperçurent un OVNI se déplaçant à vive allure de part et d'autre de la route, puis s'immobilisant à bonne distance de leur voiture. Peu après l'OVNI disparut pour resurgir d'un rideau d'arbres, s'arrêter un instant au-dessus du pylone du radio-phare Ploneis et disparaître.

("Le Télégramme de Brest")

LE 7 AVRIL 1980. LOUHANS (Saône et Loire).

Vers 2 h du matin, "aux Varennes" un automobiliste et sa soeur aperçurent une boule rouge-orangé à hauteur des habitations. L'OVNI piqua en oblique pour se planter sur le bas-côté de la route et disparaître deux minutes plus tard.

("Courrier de Saône et Loire" le 8 avril 1980)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON



Courrier



REFLEXIONS A PROPOS DE L'ARTICLE DE F. LAGARDE :
"DES ONDES ET DES HOMMES" (LDLN AVRIL 80)

• Le dernier numéro de LDLN, à laquelle je suis abonnée, est particulièrement intéressant, notamment le premier article : "des ondes et des hommes". Il est très désolant de voir des esprits qu'on croyait supérieurs, refuser de sortir du champ de leurs connaissances et de leurs convictions. Je vois, hélas ! que le principe des médecins de Molière est toujours valable : «Il vaut mieux périr suivant les règles que d'en réchapper contre elles».

• C'est une grande joie pour moi, de trouver enfin un défenseur de la thérapie électro-magnétique. Avant 1930, un médecin "pas comme les autres" appliquait la thérapeutique des courants haute fréquence de d'Arsonval. Je fus dans les premiers malades à bénéficier de son appareil d'ondes courtes, juste mis au point par un ingénieur tchèque après 15 années de travail. La guérison de nombreux malades, et la mienne après 3 années des soins éclairés en son cabinet, (du D^r Robert Houlié à Rouen), est une affirmation indéniable de la valeur thérapeutique des ondes courtes dans le traitement de nombreuses maladies : arthritisme, asthme, états précancéreux et cancers. Renseignements, conseils judicieux me furent donnés, en même temps que les soins, pour vaincre le mal.

Pourquoi ce génie médical, qualifié d'homme précieux, par ses malades, dévoué à sa science, fut-il combattu au lieu d'être entendu ? Que sont devenus ses travaux médicaux communiqués à la Faculté de Paris ? Il guérissait les asthmatiques en 2 ou 3 ans de soins ? Pourquoi ne les guérit-on pas actuellement ? Lorsque je revins voir le D^r Gondal de Paris, qui m'avait transmis l'abandon médical après 5 ans de soins vains à Paris, et cela après un an de soins du D^r Houlié, je fus chargé de répéter au D^r Houlié : «Je tiens absolument à ce que vous portiez au D^r Houlié mes plus vifs compliments, il le mérite, je le félicite, c'est un as !».

En 1940, les Allemands s'emparèrent de tous les appareils, mais ne purent les conserver, ils les ont modifiés sans pouvoir les égaler. Depuis, fin pour moi, des ondes courtes indispensables à l'équilibre vibratoire des cellules nerveuses.

Pourquoi ne pas informer, ne pas propager une vérité capable d'éclairer les profanes, de soulager tant de souffrances, arriver ainsi, peut-être, à sortir la médecine d'une voie erronée ? Toute ma reconnaissance va au D^r Houlié, pour les années de service, qui m'ont permis d'atteindre 80 ans.

J. VERGNEAIGRE

• A PROPOS D'OVNI ET PSYCHISME.

De plus en plus, on fait état de théories "expliquant" le phénomène OVNI par le **psychisme**, sans préciser ce que cela veut dire.

J'ai donc consulté le "MANUEL ALPHABETIQUE DE PSYCHIATRIE" du Professeur POROT (Presses Universitaires de France). Surprise profonde : le terme "psychisme", l'adjectif "psychique" n'y figurent pas !

Je me replie donc sur le précieux LAROUSSE. Celui-ci au moins ne se dérobe pas. On y lit :

PSYCHISME : "ensemble de caractères psychiques d'un individu donné".

PSYCHIQUE : "qui concerne l'esprit".

ESPRIT : "principe immatériel, âme".

AME : "principe spirituel" (ce qui nous ramène au précédent).

Nous sommes donc enfermés dans une belle tautologie. L'information contenue dans le terme psychisme est pratiquement nulle. Et c'est avec cela qu'on prétend expliquer un phénomène aussi complexe que la manifestation OVNI ? D'après certains, c'est la **pensée** d'un sujet qui produirait des matérialisations comme suite à un désir profond de celui-ci. Or, la pensée est par définition subjective, immatérielle. Confondre l'abstrait avec le concret, effacer la distinction entre le réel et l'imaginaire, c'est ce qu'on appelle la pensée **déréelle** ou **déirante**. C'est un symptôme qu'on observe classiquement dans la schizophrénie.

A mon avis, soutenir une telle théorie, c'est faire de l'UFOLOGIE un chapitre de la PSYCHIATRIE... Or, c'est une science comme une autre.

Docteur Alfred KRANTZ
Neuropsychiatrie - Electroencéphalographie
Expert près les Tribunaux

PHÉNOMÈNES PARANORMAUX :
afin de corroborer éventuellement certains éléments, nous serions reconnaissants à ceux qui pourraient avoir des indications sur des informations d'importance mondiale, de nous en faire part (rêves prémonitoires non encore accomplis, visions du futur assez proche etc...)



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L. D. L. N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron : 2,60
pour 3 macarons : 7,00
pour 5 macarons : 11,00
pour 10 macarons : 18,00

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

NOS LIVRES SELECTIONNES

Attention ! Désormais Librairie VALLAT, successeur de Librairie SCHRACK

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie VALLAT (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés.

LE COLLEGE INVISIBLE, par Jacques VALLEE. Franco 49 F. Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°).

CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES : par J. Vallée. Franco 18 F.

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES par Henry DURRANT. Franco 47 F.

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S. par Henry DURRANT. Franco 48 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 51 F. Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C. et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. Franco 51 F.

CEUX VENUS D'AILLEURS, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 51 F. C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. Franco 47 F.

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. Franco 47 F.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY. Franco 60 F.

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. Franco 63 F.

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco 60 F.

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL. Franco 62 F.

Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ? par J. ALLEN HYNEK. Franco 22 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, par Jean-Claude BOURRET. Franco 44 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

LE NOUVEAU DEFI DES OVNI, par J.C. BOURRET. Franco 46 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

A LA RECHERCHE DES OVNI par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. Franco 20 F.

PLANETES PENSANTES, par J.J. WALTER. Franco 64 F.

SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES, par Bertrand MEHEUST. Franco 75 F. Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES par Ch. GARREAU et R. LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). Franco 17 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. Franco 46 F.

DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. Franco 59 F.

LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. Franco 54 F.

LES ETRANGERS DE L'ESPACE par Donal E. KEYHOE. Franco 43 F.

PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES par Henry DURRANT. Franco 48 F.

CHASSEURS D'O.V.N.I. par François GARDES. Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptives, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco 49 F.

ALERTE GENERALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. Franco 46 F. Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une-lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSE, par Ch. PIENS. Franco 18 F. Cet ouvrage, de notre Déléguée pour la partie de la Belgique Wallonne est à nouveau disponible, après une interruption.

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET ET J.L. RUCHON, ouvrage de 750 pages. Franco 107 F.

OVNI : L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET. Franco 52 F.

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. Franco 59 F.

LES HUMANOIDES, par Jean FERGUSON. Franco 78 F. (Cet ouvrage, qui vient du Canada a été analysé dans LDLN de mai 1979 pages 31 et 32 ; le délai d'envoi peut aller jusqu'à six mois pour cet ouvrage).

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE, par Jean ROBIN. Franco 56 F.

LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER. Franco 56 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ? par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. Franco 63 F.

CES MYSTERIEUX OVNI, par Antonio RIBERA. Franco 58 F.

LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON. Franco 63 F.

LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI par Th. PINVDINC. Franco 60 F.

GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES OVNI, par Ch. DE ZAN. Franco 52 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2ème trimestre 1980.